

Le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris*

De Victor HUGO

Par Yvette Parent

Communication faite au Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle dans le cadre du colloque : Hugo et la Langue, le 11 Août 2002.

J'adresse mes remerciements à Anne Ubersfeld qui est à l'origine de ma venue à ce colloque ; à Florence Naugrette et Guy Rosa qui ont bien voulu m'y accueillir ; à mon fils Julien à qui le contenu et la forme de ce travail doivent beaucoup.

Créteil le 24 Août 2002

Cette communication est le résumé très succinct d'un travail effectué sur le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris* en 1967, et dont la problématique de départ était le recours à la grammaire structurale, comprenant, elle-même, les grammaires distributionnelle et transformationnelle.

La méthode distributionnelle s'intéresse à la linéarité de la phrase qu'elle divise en syntagmes. Elle étudie dans les syntagmes, les marques de genre, de nombre et de personne. Ceci permet de réaliser des bilans quantitatifs et qualitatifs à partir de l'opposition entre le cas non marqué et le cas marqué, et de formuler des interprétations significatives quant à la charge affective du cas marqué.

La grammaire transformationnelle, elle, au-delà de la performance de l'énoncé linéaire, recherche la trace d'un projet pré-correcteur chez l'émetteur : la phrase réalisée comparée à la phrase minimale de base fait apparaître des transformations qui renvoient à une hiérarchisation des syntagmes.

Certes les choix syntaxiques de Hugo concernant le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris* ne sont éclairants que dans le cadre du corpus choisi, mais la démarche adoptée permet d'aboutir à des interprétations significatives qui peuvent intéresser d'autres chercheurs hugoliens.

Le corpus d'énoncés est constitué de plusieurs phrases où figurent le mot « peuple », ses substituts et ses dérivés. Quelques-unes sont très longues, Hugo utilisant le point-virgule pour « perdre » le lecteur, dans les descriptions architecturales particulièrement. A l'inverse, la plupart des occurrences de « peuple » sont dans des phrases brèves, voire minimales.

Ce corpus d'énoncés avec l'indication des livres, chapitres et pages, à quoi s'ajoutent les principales variantes, deux textes annexes et un index des termes grammaticaux, complète cette communication et est à la disposition de ceux qui voudraient l'utiliser. ([http : // groupugo. div. jussieu. fr](http://groupugo.div.jussieu.fr))

L'édition de référence est celle de *Notre-Dame de Paris*, présentation, notice et notes de Jacques Seebacher, Robert Laffont, coll. « Bouquins », *Roman 1*, 1985 2002.

Les ouvrages qui ont permis cette étude sont : la grammaire structurale du français de Jean Dubois, (le nom et le pronom 1967, le verbe 1967, la phrase et ses transformations 1969), collection Langue et Langage aux éditions Larousse ; le Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de Oswald Ducrot / Tzvetan Todorov, collection Points, Seuil n°110, 1972.

I. Le mot « peuple » comme noyau d'un syntagme nominal.

Il est un syntagme nominal du fait de la détermination due aux articles et aux adjectifs pronominaux. Un seul énoncé fait exception étant grammaticalement ambigu : « Va ! peuple ! va ! » dit Louis XI croyant que les truands assiègent le bailli de Paris. « peuple » encadré par deux impératifs pourrait être le troisième, mais le contexte romanesque oblige à considérer le mot « peuple » comme une apostrophe.

1. La détermination par l'article :

« le peuple », « tout le peuple », « le peuple tout entier », « du peuple », « au peuple », « des peuples »

L'article défini réalise avec le nom le syntagme minimal dans plus d'un tiers des énoncés. Il est la détermination la plus faible et constitue le cas non marqué en opposition avec l'adjectif démonstratif ou possessif, cas marqué.

La marque de genre qu'il indique est le masculin mais elle est arbitraire ; il n'existe donc pas d'opposition du type cas marqué/cas non marqué, sauf à considérer « la population » ou « la populace » comme la marque féminine de « peuple ».

La marque de nombre est rare : sur 97 occurrences de « peuple », deux seulement sont au pluriel sous la forme contractée « des » (énoncés 25 et 45).

Un troisième pluriel a été rayé par Hugo dans une variante (énoncé 74) : « Le peuple offrait » a été réécrit sur « les peuples offraient » rayé. Dans une autre phrase concernée elle aussi par les variantes, non seulement le pluriel mais le mot lui-même disparaît : « pour démolir la parole construite il faut bien des peuples », rayé, et remplacé par « une révolution sociale » (*Roman II*, 623).

Les deux pluriels conservés par Hugo déterminent le peuple comme nombrable et lui donne l'aspect discontinu dans un contexte où il enfante de grandes œuvres architecturales, puis les abandonne pour l'imprimerie.

Ainsi :

Elles [les constructions hybrides de la transition du roman au gothique] font sentir à quel point l'architecture est chose primitive, en ce qu'elles démontrent, ce que démontrent aussi les vestiges cyclopéens, les pyramides d'Égypte, les gigantesques pagodes hindoues, que les plus grands produits de l'architecture sont moins des œuvres individuelles que des œuvres sociales ; plutôt l'enfantement des peuples en travail que le jet des hommes de génie ; le dépôt que laisse une nation ; les entassements que font les siècles ; le résidu des évaporations successives de la société humaine, en un mot, des espèces de formations (énoncé 25).

et :

Comme on sent que l'eau baisse, que la sève s'en va, que la pensée des temps et des peuples se retire d'elle [l'architecture] ! (énoncé 45).

Le cas non marqué : « le peuple » au singulier, est à la fois abondant et complexe ; il concerne trois types d'énoncés :

– dans le premier, « le » est anaphorique, il contient tous les x peuple de la phrase. C'est le cas général des grammaires traditionnelles ; le singulier englobe le pluriel et rend le peuple nombrable à l'infini. On relève 7 occurrences de ce genre qui mettent

le peuple en relation avec la poésie (énoncés 17 et 40), l'architecture (énoncés 26 et 27), le pouvoir (énoncés 29, 38, 42). En voici trois illustrations qui ont valeur de préceptes :

Le pouvoir de la poésie est grand sur le peuple (énoncé 17).

Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon. » (énoncé 26).

Le roi ne lâche que quand le peuple arrache. » (énoncé 29).

– Le deuxième type d'énoncés présente le peuple comme non nombrable, car la transformation au pluriel y aboutirait à des aberrations sémantiques. On ne peut en effet la réaliser dans des phrases telles que : « le peuple affluait ... », « criait le peuple... » ou « tout le peuple écoutait et regardait ». Il s'agit alors du peuple présent dans le récit.

– Enfin six énoncés sont ambivalents : le peuple y est à la fois le peuple en général et le peuple du roman ou de l'histoire de France (énoncés 50, 72, 73, 82, 84, 94). En voici un exemple :

Le peuple, au moyen-âge surtout, est dans la société ce qu'est l'enfant dans la famille (énoncé 50).

Cet énoncé-ci contient deux phrases en une seule ; l'une situe le peuple dans l'absolu : « le peuple est dans la société ce qu'est l'enfant dans la famille ». L'autre le replace dans l'histoire à l'intérieur de l'incise : « au moyen-âge surtout ».

Autre exemple :

Je suis de l'avis du roi Édouard ; sauvez le peuple et tuez les seigneurs (énoncé 73).

C'est Louis XI qui prononce cette phrase en donnant à l'avis du Roi Édouard valeur de sentence à valeur générale. En même temps, il justifie sa politique en faveur du peuple et contre les seigneurs parisiens qui gênent son pouvoir.

La marque référentielle concerne l'article défini quand il n'a pas une valeur générale ; il renvoie alors à un segment ante-ou post-posé de la phrase. C'est le cas d'indices temporels qui situent le peuple dans l'histoire comme le nom de Mirabeau servant de référence au peuple de 1789 dans cet énoncé :

Louis XI, cet infatigable ouvrier qui a si largement commencé la démolition de l'édifice féodal, continuée par Richelieu et Louis XIV au profit de la royauté, et achevée par Mirabeau au profit du peuple, Louis XI avait bien essayé de crever ce réseau de seigneuries qui recouvrait Paris, en jetant violemment tout au travers deux ou trois ordonnances de police générale (énoncé 73).

Pour le peuple du récit, celui de 1492, l'énoncé de référence est au début du roman « le populaire de Paris » ; Jamais Hugo ne dit « le peuple de Paris » ; il raye même cette expansion déterminative dans la variante d'une phrase concernant Coppinole : « Or le hasard voulut que le maître chaussetier de Gand avec qui le peuple de Paris (de Paris rayé) sympathisait déjà... » On peut l'interpréter de deux façons : soit il insiste sur la distance historique entre le peuple de Paris de 1482 et celui de 1830, soit il craint que sémantiquement et politiquement l'on ne confonde l'un avec l'autre.

« un peuple », « tout un peuple ».

L'article indéfini est un non-déterminant mais sa proximité avec l'adjectif

numéral donne au nom qu'il précède l'aspect discontinu. On relève quatre occurrences de « un » et trois occurrences de « tout un » où la non-détermination est redondante (énoncés 44, 46, 68). Hugo utilise significativement le passage de la détermination à la non-détermination dans tous les énoncés concernés. C'est d'abord Quasimodo qui vient de reconnaître les truands pour « son peuple » et qui en fait « un peuple » ; l'essentiel n'étant plus la relation affective mais l'équation : un peuple = un souverain. Ainsi : « Que son peuple fût un ramas de fous de perclus, de voleurs, de mendiants, qu'importe ! c'était toujours un peuple et lui un souverain » (énoncé 22).

Hugo a recours à la non-détermination quand il évoque concrètement la construction des cathédrales ou la réalité des capitales (énoncés 24, 28, 44, 46) et non plus seulement le rôle idéologique du peuple dans l'architecture. Enfin Claude Frollo passe de « le peuple » et « le peuple tout entier », à « tout un peuple » quand il regarde aller au supplice la femme qu'il aime :

Il se tordit les bras en pensant que cette femme, dont la forme entrevue dans l'ombre par lui seul lui eût été le bonheur suprême, avait été livrée en plein jour, en plein midi, à tout un peuple, vêtue comme pour une nuit de volupté (énoncé 68).

2. La détermination par les adjectifs pronominaux :

« mon peuple », « notre peuple », « son peuple »

L'adjectif possessif subordonne « peuple » à la marque personnelle de celui ou de celle avec qui il est en rapport d'appartenance. Huit occurrences l'emploient dans *Notre-Dame de Paris* : quatre fois « son », deux fois « notre » (la référence étant un « nous » de majesté), deux fois « mon ».

S'agissant des possesseurs à la troisième personne du singulier :

- Marguerite de Bourgogne, qui règne en Flandre, a un peuple que paradoxalement elle supplie (énoncé 11).
- Quasimodo a un peuple issu de la tribu des truands (énoncé 22)
- Paris a un peuple comme il a un fleuve (énoncé 54).
- L'avoyer Scharnachtal a un peuple, comme il a une massue (énoncé 81).

A la première personne du pluriel et du singulier, le possesseur est Louis XI dans quatre énoncés (75, 76, 77, 80). Le plus signifiant des quatre est celui où il dit : « Ah ! mon bon peuple ! voilà donc que tu m'aides enfin à l'écroulement des seigneuries ! » (Énoncé 80).

Mais le peuple auquel il s'adresse est un peuple virtuel, puisque les truands assiègent Notre-Dame et non le bailli. Quand Louis XI s'aperçoit de son erreur, « mon bon peuple » redevient aussitôt « le peuple » dans l'énoncé 91, et dans l'énoncé 93 : « Eh bien mon compère, extermine le peuple et pends la sorcière ».

Si l'on excepte Paris comme possesseur du peuple, toute la détermination possessive repose sur le couple peuple/souverain, Scharnachtal à la tête des confédérés suisses représentant la variante populaire de ce dernier.

« ce peuple », « tout ce peuple ».

Cinq occurrences seulement associent au nom « peuple » l'adjectif démonstratif. Or il constitue, comme l'adjectif possessif, le cas marqué, celui où apparaît l'affectivité de l'émetteur.

Dans deux énoncés « ce peuple » indique une référence situationnelle ; en effet, Gringoire qui en est l'émetteur reproche à son public de l'avoir abandonné (énoncés 15 et 16).

Dans les trois autres, « ce peuple » a pour antécédent successivement :

- La « foule » se pressant à la représentation du mystère (énoncé 4)
- La « cité » des truands, c'est à dire la Cour des Miracles (énoncé 23).
- La « populace » qui insulte Quasimodo au pilori (énoncé 52).

Dans ce dernier énoncé, le démonstratif est de plus emphatiquement marqué à la troisième personne :

Tout ce peuple lui-même en fut saisi...(énoncé 52).

Dans les trois énoncés, l'emploi du démonstratif traduit de manière significative le mélange d'attirance et de répulsion qu'éprouve Hugo à l'égard du peuple-truand et du peuple spectateur, que ce dernier soit prisonnier de l'espace ou attiré indifféremment par le supplice ou l'acte charitable.

« de peuple », « du peuple » et « quelque peuple ».

Une dizaine d'occurrences avec « du », « de » et « quelque », à valeur partitive, placent le peuple dans la catégorie des inanimés. La majorité de ces énoncés font du peuple un matériau qui remplit l'espace de façon plus ou moins abondante. En voici des exemples : « amas de peuple », « foison de peuple », « encombré de peuple », « noir de peuple », « il y avait quelque peuple ».

L'expression « être du peuple » est plus complexe, car elle met en relation Coppenole, l'ambassadeur flamand, et l'élément peuple. Selon Hugo « Coppenole était du peuple » et « ce public qui l'entourait était du peuple » (énoncé 10). Lui-même en convient en faisant toutefois disparaître la marque personnelle « ...quand on est du peuple, sire, on a toujours quelque chose sur le cœur. » (énoncé 88).

3. La détermination par l'adjectif épithète antéposé.

Elle est rare. On la retrouve dans quatre énoncés seulement, et elle produit une spécification très limitée.

Dans deux énoncés, le peuple est hiérarchiquement divisé en peuple d'en haut et peuple d'en bas avec des segments de phrase tels que « menu peuple » et « gros peuple ». « Menu peuple » désigne chez les truands ceux qui ne sont ni duc ni comtes :

Le duc d'Égypte, en tête, à cheval, avec ses comtes à pied, lui tenant la bride et l'étrier ; derrière eux, les égyptiens et les égyptiennes pêle-mêle avec leurs petits enfants criant sur leurs épaules ; tous, duc, comtes, menu peuple, en haillons et en oripeaux (énoncé 21).

« Gros et menu peuple » correspond au classement social du quartier

avoisinant Notre Dame :

L'archidiacre et le sonneur, nous l'avons déjà dit, étaient médiocrement aimés du gros et menu peuple des environs de la cathédrale (énoncé 37).

Les deux autres énoncés pourraient être une occasion pour Hugo de déterminer spécifiquement le peuple du point de vue esthétique et moral. Mais la qualification « beau peuple » dépend totalement de la situation d'énonciation, Madame de Gondelaurier disant, parlant du peuple de sa jeunesse :

C'était un bien plus beau peuple qu'à présent (énoncé 60).

Quant à la qualification « bon peuple » faite par Louis XI (« mon bon peuple », énoncé 80), elle signifie davantage peuple bon pour moi que peuple bon en soi.

4. L'adjectif en post position ou en apposition à « peuple ».

A la différence des précédents, l'adjectif n'a presque jamais une valeur déterminative claire mais plutôt une valeur explicative et circonstancielle.

On en relève onze occurrences réparties dans cinq énoncés (énoncés 4, 16, 32, 49, 64).

Sont clairement déterminatifs les trois qualificatifs ironiques qu'emploie Hugo pour évoquer le peuple de 1830, chez qui s'opposent l'humanité et la guillotine.

C'est au reste une tradition de geôle et de chiourme qui ne s'est pas perdue, et que les menottes conservent encore précieusement parmi nous, peuple civilisé, doux, humain (le bagne et la guillotine entre parenthèses) (énoncé 49).

Mais « peuple ingrat », dit par Gringoire abandonné par son public, est une structure de surface que sous-tend une causalité : Gringoire veut faire la grimace au peuple parce qu'il est ingrat (énoncé 16) de n'être plus présent à la représentation du mystère.

Sont explicatifs aussi les cinq adjectifs verbaux qui qualifient le peuple, quand il s'entasse dans l'espace de la représentation.

Aussi la gêne, l'impatience, l'ennui, la liberté d'un jour de cynisme et de folie, les querelles qui éclataient à tout propos pour un coude pointu ou un soulier ferré, la fatigue d'une longue attente, donnaient-elles déjà bien avant l'heure où les ambassadeurs devaient arriver, un accent aigre et amer à la clameur de ce peuple enfermé, emboîté, pressé, foulé, étouffé (énoncé 4).

De même en écrivant : « le peuple, amoureux de toute prouesse », au moment où Quasimodo arrache Esméralda au gibet, Hugo fait dépendre des circonstances la faculté d'admiration populaire en la mettant en apposition au nom (énoncé 64).

5. Les expansions de « peuple » dans des subordonnées relatives.

Elles ne sont pas non plus clairement déterminatives sauf une :

Le peuple auquel il [Gringoire] s'était mêlé marchait et se coudoyait en silence (énoncé 56).

Dans cet énoncé, le peuple = Gringoire + x du peuple.

Dans les six énoncés restant (énoncés 35, 39, 48, 54, 56, 97), les expansions peuvent être supprimées sans que la phrase perde son sens ; elles ajoutent alors

une signification et sont avant tout explicatives.

Deux sont particulièrement riches sémantiquement :

– l'une parce qu'elle annonce le peuple comme successeur triomphant de la théocratie et de la féodalité :

La féodalité demande à partager avec la théocratie, en attendant le peuple qui surviendra inévitablement et qui se fera, comme toujours, la part du lion. Quia nominor leo (énoncé 39).

– l'autre parce qu'elle prête au peuple un bon sens qui nomme brutalement les choses, motif qui revient plusieurs fois sous d'autres formes grammaticales.

Ce qui fait que le peuple, dont le bon sens ne voit pas tant de finesse dans les choses et traduit volontiers Ludovico Magno par Porte Saint-Denis, avait donné à cette cavité noire, sombre et humide, le nom de Trou aux Rats (énoncé 48).

6. Les expansions nominales de peuple.

Elles sont peu nombreuses. On les trouve dans quatre énoncés dont l'intérêt est d'établir une hiérarchie entre *peuple* et son expansion déterminative du fait même de sa place en première position et de la démarcation créée par la préposition.

Dans deux énoncés, est affirmée la primauté du peuple par rapport au lieu où il se trouve :

On voyait tout de suite deux longues rues parallèles sans rupture, sans perturbation, presque en ligne droite, qui traversaient à la fois les trois villes d'un bout à l'autre, du midi au nord, perpendiculairement à la scène, les liaient, les mêlaient, infusaient, versaient, transvasaient sans relâche le peuple de l'une dans les murs de l'autre, et des trois n'en faisaient qu'une (énoncé 30).

et :

Du reste, le peuple des quartiers qu'elle [Esméralda] fréquentait l'aimait pour sa gaieté, pour sa gentillesse, pour ses vives allures, pour ses danses et pour ses chansons (énoncé 55).

Un autre énoncé subordonne les ouvriers au peuple : « tout un peuple d'ouvriers... » (énoncé 44)

Enfin le quatrième subordonne l'action à son sujet : « les peuples en travail » (énoncé 25).

II. Personnalisation et dépersonnalisation du peuple

1. Les substituts personnels et impersonnels.

Avec les pronoms relatifs et quatre indéfinis, ils représentent la majorité des pronoms de substitution, à quoi s'ajoutent trois emplois de « en » et de « y » qui font du peuple un inanimé.

Par exemple, la dépersonnalisation croissante avec *on* comme noyau central du processus est utilisée de manière emphatique dans un énoncé où Louis XI répond à Olivier le Daim qui vient de lui apprendre que « c'est Notre-Dame que le peuple assiege » ; réponse du roi :

– Oui-da ! dit le roi à voix basse, tout pâle et tout tremblant de colère. Notre-Dame ! **ils** assiègent dans sa cathédrale Notre-Dame, ma bonne maîtresse ! –Relève-toi, Olivier. Tu as raison. Je te donne la charge de Simon Radin. Tu as raison. –C'est à moi qu'**on** s'attaque. La sorcière est sous la sauvegarde de l'église, l'église est sous ma sauvegarde. Et moi qui croyais qu'il s'agissait du bailli ! C'est contre moi ! (énoncé 90.)

Le peuple est successivement : « ils », puis « on », et n'est plus grammaticalisé du tout (« c'est contre moi ! »), ceci, à mesure que la fureur du roi augmente.

2) Les substituts personnels et les désinences verbales comme indication de personne.

Ils concernent essentiellement les deuxième et troisième personnes car le peuple ne dit jamais « je », sauf dans une citation latine et au moyen d'une désinence verbale passive : « Quia nominor leo ». Non seulement dans ce contexte, le peuple est un animal, mais Hugo y reprend le jeu avec l'expression : « se faire la part du lion »

Par deux fois, tout de même, le peuple est une première personne du pluriel. La première fois, c'est Hugo qui parle en disant « nous », c'est à dire « je + vous, mes contemporains » pour ironiser sur la guillotine (énoncé 49) ; et la deuxième fois, il s'agit d'une réponse que fait le peuple à Jehan Frolo qui suggère de pendre le bailli : « M'est avis que nous pendions le bailli du Palais ». Et le peuple répond :

Bien dit cria le peuple et entamons la pendaison par ses sergents (énoncé 5).

C'est sans doute l'unique occasion pour le peuple d'avoir un interlocuteur, bien qu'il y ait un décalage entre les deux discours. En effet, en analysant la situation d'énonciation, on obtient la répartition suivante : « nous » = Jehan Frolo + x, et « nous » = le peuple + x, puisque les allocutaires ne sont pas précisés ; de plus, l'action suggérée par Jehan Frolo a un aspect subjonctif et l'objet en est le bailli ; la réponse du peuple est d'aspect inchoatif et injonctif et concerne les sergents. Même si le dialogue entre les deux personnages est implicitement suggéré, il n'est pas grammaticalement réalisé de façon claire.

Les marques fortes de la deuxième personne sont davantage dans le syntagme verbal que dans les pronoms personnels. Elles sont toutes situées dans le chapitre intitulé : Le retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France. L'originalité de la situation est que Louis XI parle à un peuple qui n'est pas présent. Or, sauf deux substituts personnels, toutes les marques sont grammaticalisées à l'impératif de la deuxième personne du singulier avec l'aspect injonctif. Les sept impératifs sont prononcés en trois vagues successives (énoncés 77, 78, 79.) dans un contexte d'extrême violence :

– brise ces faux seigneurs ! fais ta besogne !

– pille-les, pends-les, saccage-les !

– Va ! peuple ! va !

Autrement dit le peuple n'est un interlocuteur pour le souverain, que s'il est un peuple apocalyptique, agent de destruction d'un « il » concurrentiel.

A la troisième personne, le peuple est faiblement marqué par les désinences muettes des formes du passé – le *t* de « criait », par exemple – et fortement marqué

par les pronoms personnels. Il en ressort certaines constatations concernant la fonction sujet :

– lorsque le peuple est non marqué ou faiblement marqué, son objet n'est pas marqué, sauf dans le contexte admiratif des prouesses d'Esméralda et de Quasimodo, couple vedette.

– Quand le peuple a des marques personnelles fortes liées aux pronoms de la troisième personne, son objet n'est pas marqué non plus, sauf lorsqu'il s'agit encore une fois d'Esméralda, mais c'est dans une situation de quiproquo où le prévôt de Paris veut faire jouer au peuple un rôle de justicier :

Sire, répondit le prévôt de Paris, j'imagine que, puisque le peuple la vient arracher de son asile de Notre-Dame, c'est que cette impunité le blesse et qu'il la veut pendre (énoncé 92).

Le peuple n'a donc la capacité de personnaliser son objet que s'il adopte une attitude morale qu'un autre exige.

En position lui-même d'objet, le peuple est, entre autres, le référent de deux substituts au pluriel qui provoquent une rupture syntaxique ; l'un des énoncés marque la colère de Louis XI contre ceux qui assiègent la cathédrale (ils assiègent... », énoncé 90) ; l'autre concerne Gringoire, conscient tout à coup que le peuple spectateur est fait d'individus :

Le pouvoir de la poésie est grand sur le peuple ; je [c'est Gringoire qui parle] les ramènerai (énoncé 17).

A part ces deux réactions affectives signalées par l'anacoluthie, le peuple est presque toujours un objet non marqué.

III. Le syntagme « peuple » et son fonctionnement dans la phrase

1. La phrase prédicative du type : le peuple est.

Le verbe représentant une simple copule entre « peuple » et un attribut, est rare. Un des deux énoncés concernés se situe au moment où Djali, la chèvre blanche, donne l'heure en frappant le sol avec son sabot. Hugo dit : « Le peuple était émerveillé. » (énoncé 20). La phrase n'est pas à l'imparfait passif avec un agent sous-entendu, comme le voudraient les grammaires traditionnelles, mais elle exprime probablement l'aspect accompli de l'adjectif verbal, soit : Le peuple était ayant été émerveillé. C'est dire que Djali a fini de faire passer son public dans l'espace du merveilleux, réalisant ainsi l'immédiate efficacité de l'acteur.

Autre énoncé : « Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon » (énoncé 26). Ce qui peut se traduire par : le temps est celui qui fait la charpente, le peuple est celui qui maçonne. Cette capacité maçonnante du peuple est une virtualité constante, surtout si l'on se réfère au contexte élargi des phrases précédentes : « Les grands édifices comme les grandes montagnes sont l'ouvrage des siècles... L'homme, l'artiste, l'individu s'effacent sur ces grandes masses sans nom d'auteur ; l'intelligence humaine s'y résume et s'y totalise. Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon. »

Deux autres énoncés concernent des verbes intransitifs qui sont en structure

profonde issus d'une phrase prédicative : « Le peuple affluait » vient de la phrase : le peuple était affluant ; et « marchait » vient de : était marchant. Des quatre énoncés, seul celui du peuple maçon a une valeur prédicative absolue.

2. La phrase active et la phrase pronominale de sens actif où le syntagme « peuple » précède le syntagme verbal.

Voici les principaux syntagmes verbaux qui suivent le nom « peuple » quand celui-ci est sujet :

- des verbes de mouvement : « se coudoyait », « s'agenouilla », « affluait »
- des verbes de perception : « regardait et écoutait », « avait eu sous les yeux [la femme que Claude Frollo aimait] »
- des verbes exprimant une réaction affective : « criait », « cria », « sympathisait » (avec Coppenole), « l'applaudit » [Esméralda], « se mit à battre des mains » [devant le geste de pitié de Esméralda envers Quasimodo], « l'aimait » [Esméralda]
- des verbes exprimant une faculté intellectuelle : « avait donné ...le nom de Trou aux Rats », « appelle Saint Goguelu [Saint Voult de Lucques] » ; « ne s'y méprenait pas [sur la mauvaise réputation de Claude Frollo et de Quasimodo] »
- des verbes de volonté : « en voulait faire [d'Esméralda] ? » « l'y veut reprendre de vive force [Esméralda] »
- des verbes exprimant une action violente : « arrache », « assiège (Notre-Dame) », « la vient arracher [Esméralda] ».

On constate que certaines actions n'ont le peuple pour sujet actif que lorsque le locuteur est un personnage du roman ; le verbe vouloir en est un exemple, ainsi que deux des énoncés d'actions violentes (énoncé 89 et 92). Les autres actions ont surtout trait au spectacle et aux sentiments qu'il suscite.

3. L'inversion du syntagme nominal sujet.

Dans les énoncés où le peuple est locuteur, cette inversion fait que le contenu du discours y précède le verbe et le sujet. On peut alors considérer ces phrases comme des indications de mise en scène (énoncés 6, 7, 18, 65). En voici un exemple :

Commencez tout de suite ! Le mystère ! le mystère tout de suite ! criait le peuple (énoncé 6).

Par ailleurs, les discours du peuple, même s'ils ne sont souvent que des cris et des interjections, font de lui une personne à qui Hugo délègue un rôle de figurant.

Une seule fois le peuple « dit » et émet un avis, et cela pour commenter les injures de la sachette, spectatrice récalcitrante du geste d'Esméralda ; mais il se coupe la parole aussitôt par prudence et passe à côté du rôle important qu'il aurait pu jouer :

La sachette est dans ses lubies, dit le peuple en murmurant ; et il n'en fut rien de plus (énoncé 53).

Didascalie aussi, l'énoncé avec inversion du sujet pour indiquer la position du peuple pendant le procès de Quasimodo :

En face était le peuple ; et devant la table force sergents de la prévôté, en hoquetons de camelot violet à croix blanches (énoncé 47).

Dans tous les cas, le renversement de la hiérarchie syntaxique alerte le lecteur

sur la mise en abîme du spectacle.

4. *La mise en valeur du sujet par une tournure emphatique du type « c'était », « il y avait ».*

Elle produit l'effet opposé à l'inversion du sujet et fait du peuple le seul objet des regards (énoncés 22, 32, 59, 60). L'énoncé qui suit rappelle un effet cinématographique :

Un flux continu de mille points noirs qui s'entrecroisaient sur le pavé faisait tout remuer aux yeux. C'était le peuple, vu ainsi de haut et de loin (énoncé 32).

Ces énoncés mettent aussi en valeur la capacité du peuple à remplir l'espace, à le *peupler*.

IV. Les structures parallèles

A plusieurs reprises, *peuple* est associé à d'autres mots par juxtaposition ou addition. On constate l'existence de couples ; le couple formé par « peuple » et « temps », par exemple, qui, dans l'énoncé suivant sont associés comme expansions déterminatives dans un même syntagme :

Comme on sent que l'eau baisse, que la sève s'en va, que la pensée des temps et des peuples se retire d'elle [l'architecture] ! (Énoncé 45.)

De même, mais là il s'agit d'un trio, *peuple* est associé par juxtaposition à *imagination* et à *poésie* dans la possession du « livre architectural » qu'est la cathédrale (énoncé 40). Même association avec deux abstraits pour une signification commune dans un énoncé idéologiquement très significatif :

Et en dédoublant ces trois séries, on retrouvera sur les trois sœurs aînées, l'architecture hindoue, l'architecture égyptienne, l'architecture romane, le même symbole : c'est à dire la théocratie, la caste, l'unité, le dogme, le mythe, Dieu ; et pour les trois sœurs cadettes, l'architecture phénicienne, l'architecture grecque, l'architecture gothique, quelle que soit du reste la diversité de forme inhérente à leur nature, la même signification aussi : c'est à dire la liberté, le peuple, l'homme (énoncé 42).

Dans chacun de ces exemples, par contamination, pourrait-on dire, le mot « peuple » acquiert ainsi une valeur abstraite et conceptuelle. Mais l'inverse est vrai aussi, quand *peuple* est associé à un inanimé qui le réifie. C'est ce qui se produit dans les deux énoncés qui suivent :

Tout Paris était sous ses pieds [il s'agit de Claude Frolo] avec les mille flèches de ses édifices et son circulaire horizon de molles collines, avec son fleuve qui serpente sous ses ponts et son peuple qui ondule dans ses rues, avec le nuage de ses fumées, avec la chaîne montueuse de ses toits qui presse Notre-Dame de ses mailles redoublées (énoncé 54).

et

Mais l'avoyer Scharnachtal se rua sur le beau duc avec sa massue et son peuple, et de la rencontre des paysans à peau de buffle la luisante armée bourguignonne s'éclata comme une vitre au choc d'un caillou [c'est Coppenole qui parle] (énoncé 82).

L'emploi de *avec* est ambigu, car la préposition *met* à égalité et en même temps subordonne, selon qu'elle indique le moyen ou l'accompagnement. La

présence dans les deux énoncés d'inanimés fait pencher la balance du côté de la subordination : l'avoyer Scharnachtal a bien deux armes et Paris deux éléments liquides.

v. Les nominalisations

C'est le procédé qui permet de transformer en une seule phrase, deux phrases correspondant à une structure profonde. Ainsi les syntagmes nominaux qui ont « peuple » comme expansion, sont le résultat d'une phrase telle que : le peuple a, ou le peuple fait telle ou telle chose. Très grossièrement, disons qu'un syntagme nominal et son expansion tel que « l'enfantement des peuples » (énoncé 25), produit une phrase du type : « les peuples enfantent ». Dans la phrase nominalisée, « peuple » est subordonné à son action emphatiquement mise en valeur.

On relève plusieurs énoncés de ce type, beaucoup plus nombreux que le cas inverse où le peuple a lui-même une expansion nominale déterminative. Il est intéressant de s'attarder sur l'un d'entre eux, plusieurs fois répété par Coppenole au moment de l'émeute des truands : « *l'heure du peuple* ». La suppression de la transformation nominale y aboutit à la phrase : « le peuple a une heure » ; or dans le discours de Coppenole (qui est dans ce contexte annonciateur de la Révolution) cette heure « *n'est pas venue* » mais « *vous l'entendrez sonner* » dit-il au roi. Pourtant, à mesure que le dialogue progresse l'heure est de moins en moins déterminée, en tout cas elle ne l'est plus par « peuple ».

Quand Louis XI qui s'impatiente de tant d'incertitude demande : « – A quelle horloge, s'il vous plaît ? » Coppenole répond par plusieurs temporelles :

Quand le beffroi bourdonnera, quand les canons gronderont, quand le donjon croulera à grand bruit, quand bourgeois et soldats hurleront et s'entre-tueront, c'est l'heure qui sonnera » (énoncé 87).

Mais si l'heure vient quand « bourgeois et soldats ... s'entre-tueront », cela revient à dire que bourgeois et soldats donneront au peuple son heure, sans qu'il soit lui-même agent du combat pour l'obtenir.

vi. Le peuple et ses dérivés

[Les énoncés cités sont dans chacun des fichiers des dérivés concernés]

Il s'agit essentiellement de « populaire » comme adjectif et substantif et de « populace » comme nom. Voici cependant pour information les occurrences des autres dérivés : on relève deux occurrences de « population », trois occurrences de « populeuse », dont une en latin ; une occurrence de « peuplés » comme adjectif verbal ; une de « repeupler » en tant qu'infinitif ; une de « popularité » et une de « Impopularité », titre du chapitre 6 du livre III, où il est parlé de Claude Frolo et de Quasimodo.

1. L'adjectif populaire.

« Populaire » est un dérivé suffixal issu d'une phrase factitive en structure profonde ; est populaire ce qui donne l'appartenance au peuple ou celui qui fait que l'appartenance au peuple est à lui. Il ne suffit donc pas de traduire « populaire » par

l'expansion déterminative « du peuple ».

On relève 18 occurrences de « populaire » comme adjectif.

Hugo fait d'abord le portrait psychologique et intellectuel du peuple : « l'admiration populaire » (énoncé 1), « l'incongruité populaire » (énoncé 2), « l'éternel flux et reflux de la faveur populaire » (énoncé 3), « l'attention populaire » (énoncé 5) fluctuante elle aussi, « le génie et l'originalité populaires » (énoncé 8), « la naïveté populaire (énoncé 12), « une haine populaire » (énoncé 15).

Puis il évoque ses capacités architecturales (énoncés 9, 10, 11), voire politiques : « Impossible de placer notre cathédrale dans cette autre famille d'églises hautes, aériennes, riches de vitraux et de sculptures ; aiguës de formes, hardies d'attitudes ; communales et bourgeoises comme symboles politiques libres, capricieuses, effrénées comme œuvres d'art ; seconde transformation de l'architecture, non plus hiéroglyphique, immuable et sacerdotale, mais artiste, progressive et populaire, qui commence au retour des croisades et finit à Louis XI » (énoncé 6) ; il ajoute « que toute idée populaire comme toute loi religieuse a eu ses monuments ; que le genre humain enfin n'a rien pensé d'important qu'il ne l'ait écrit en pierre » (énoncé 11), et évoque « les caractères généraux des maçonneries populaires » (énoncé 10), « la draperie populaire » (énoncé 9) et « le vieux refrain populaire » (énoncé 14).

Enfin il associe *populaire* à action violente : « émotion populaire », « sédition populaire », « mutinerie populaire » (énoncés 16,17,18).

Il est intéressant de constater que Hugo voit dans les croisades « un grand mouvement populaire ». L'adjectif anteposé est presque un pléonasme dans ce contexte, car l'appartenance au peuple se fait grâce à cette amplitude du mouvement :

C'est un grand mouvement populaire ; et tout grand mouvement populaire, quels qu'en soient la cause et le but, dégage toujours de son dernier précipité l'esprit de liberté (énoncé 7).

Quand il s'agit d'individus « populaires », il faut rechercher l'agent de cette popularité. Ainsi quand Florent Barbedienne, auditeur au Châtelet, parle à Quasimodo de « la police populaire » :

C'est donc à dire, maître pervers et rapinier que vous êtes, que vous vous permettez de manquer à l'auditeur du Châtelet, au magistrat commis à la police populaire de Paris... (énoncé 13).

Dans cette construction syntaxique, c'est le pouvoir incarné par le juge qui fait que la police a une relation d'appartenance avec le peuple. Disons que la justice de Louis XI popularise la police pour réprimer le peuple.

En revanche, Coppenole, « chaussetier populaire » (énoncé 4), est son propre agent de popularité.

2. Le substantif « populaire ».

La substantivation ne change pas la structure profonde dont est issue la dérivation et le projet volontariste demeure. Le populaire est celui qui a de soi-même l'appartenance au peuple.

Le nom est utilisé neuf fois par Hugo avec, là encore, la valeur du cas marqué, renforcé par l'archaïsme. On en distingue trois emplois différents :

– en premier « le populaire de Paris » sert, comme on l'a déjà constaté, de référence initiale au peuple actant romanesque de *Notre-Dame de Paris* (énoncés 1, 3).

– puis, le populaire est parfois, comme le peuple, un inanimé qu'on traite de manière partitive : « Une bonne portion de populaire » (énoncé 4) ou : « une grande cohue de populaire » (énoncé 6).

– enfin lui aussi se révolte, ce que disent des segments de phrase comme « sédition de populaire » (énoncé 7) ; « contre tant de populaire » (énoncé 8) ; « vous écraserez le populaire » (énoncé 9).

3. Le dérivé « populace ».

Le suffixe « ace » vient de l'italien « accio » et signifie « bas ». La populace est le bas peuple par dérivation.

Dans 11 énoncés le mot a bien valeur péjorative. En premier, il sert à exprimer le point de vue de personnages qui parlent du peuple ou pensent au peuple ; ce sont : le comédien qui joue Jupiter dans le mystère, Gringoire, Quasimodo, Fleur de Lys Gondelaurier, Claude Frollo (« la plus vile populace de Paris » pense-t-il) et Louis XI. Il produit dans ce cas un effet emphatique, en relation avec l'affectivité de celui qui le prononce. Hugo, quant à lui, ne l'emploie que pour qualifier le peuple qui assiste aux exécutions (énoncés 6, 7, 9) ou qui est délinquant :

Ce n'était donc pas, dans ce désordre, un événement inouï que ces coups de main d'une partie de la populace sur un palais, sur un hôtel, sur une maison, dans les quartiers les plus peuplés (énoncé 12).

Il faut signaler que dans le premier plan connu du roman, Hugo avait intitulé un des chapitres : « Qu'on charge la populace et qu'on pende l'Égyptienne » ; cette phrase, intégrée au chapitre 5 du livre X est devenue : « extermine le peuple et pends la sorcière » (énoncé 93) ce qui confirme chez Louis XI une volonté certaine de maintenir l'assimilation du peuple truand au peuple tout court.

CONCLUSION

Le peuple actant romanesque dans *Notre-Dame de Paris* est faiblement déterminé par Hugo narrateur. Il l'est proportionnellement davantage quand il est en rapport avec les autres personnages et les lieux de Paris.

En tant que classe sociale, le peuple est divisé en couches dont un énoncé nous dit que les truands sont « la plus inférieure » (énoncé 51) ; remarquons cependant que personne ne semble beaucoup se préoccuper dans le contexte romanesque que les truands soient partout où se trouve le reste du peuple, gros ou menu, et que le peuple émeutier, présent dans les énoncés de *peuple* comme dans ceux de *populaire*, ait toujours pour référent la Cour des Miracles.

Politiquement le peuple et le souverain ont affaire ensemble, même si la relation est autistique et violemment répressive de la part du roi. De toute façon, il faut un

peuple pour faire un souverain et Coppenole n'est pas du tout sûr que le contraire soit vrai.

Plus ambiguë est la relation de l'homme « populaire » avec le peuple : il en est une partie, mais la forte individualisation dont Coppenole porte témoignage est sans comparaison avec le statut peu personnalisé du peuple.

Le fait d'être associé de manière insistante par Hugo penseur au principe de liberté dans l'architecture donne au peuple la mission diachronique de succéder à la féodalité et d'être la matrice idéologique du monument. On retrouve là les idées d'Auguste Comte sur l'opposition entre caste et démocratie, que Hugo traduit en « architecture de caste » et « architecture de peuple ». Mais l'utilisation récurrente du « le » anaphorique donne au concept « peuple » dans ce cas un aspect intemporel et continu. La faible présence du pluriel témoigne encore de cette volonté de ne pas rompre cette continuité du peuple à travers le temps. Néanmoins, l'article défini de sens général se télescope dans certains énoncés avec le peuple en action, marquant ainsi l'insertion de l'intemporel dans l'histoire.

Parallèlement, ce peuple en action, le peuple du roman, a souvent le statut d'inanimé. L'un des procédés d'emphase privilégié par Hugo est l'emploi de l'indéfini « tout » devant ou après l'article. Cette totalité spécifique impossible à définir, relève de la même indétermination que les indices d'une quantité jamais chiffrée, sauf une fois et en latin (énoncé 61) ou par comparaison (énoncé 32). Beaucoup d'énoncés mettent en relief ce statut d'inanimé qu'expriment l'emploi des partitifs mais aussi la hiérarchie syntagmatique ; c'est à ce statut que le peuple doit de remplir indifféremment l'espace urbain et l'espace théâtral, état dont il ne sort qu'en accédant à la fonction de spectateur.

C'est alors le voyeurisme du peuple, et non son travail, qui le sauve concrètement de la réification et lui donne un être moral, même fluctuant. Cette importance pour le peuple d'assister à une représentation si odieuse qu'elle soit, autorise à jeter un pont de Hugo à Diderot. Celui-ci dans *Jacques le Fataliste* pose la question : « Quel est à votre avis le motif qui attire la populace aux exécutions publiques ? » et il répond : « Donnez au boulevard un fête amusante ; et vous verrez que la place des exécutions sera vide ».

En toute dernière analyse, il est important de dire, même de manière problématique, ce que le peuple est et ce qu'il n'est pas dans *Notre-Dame de Paris* :

- il est un inanimé du type élément naturel, mais est personnifié par ses actions et par son rapport affectif aux autres personnages ;
- il est un continuum associé au temps et parallèlement il produit des strates de civilisations ou s'actualise comme peuple historique, mais il y a inclusions d'un espace dans l'autre ;
- il n'est pas un individu, mais un individu peut l'instrumentaliser ou être une partie de lui ;
- il n'est pas une classe sociale.

Ajoutons que quand le mot « peuple » est lexicalisé, il contient ce bouquet de significations. C'est pourquoi le mot « foule », dont les occurrences sont presque aussi nombreuses, n'est jamais le synonyme de « peuple ».

ANNEXES

Le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris* : Annexe 1¹

I. Le contexte dans lequel le roman fut écrit.

1830, écho de 1789 ?

L'œuvre littéraire qui est le point de départ de ce travail a été composée de septembre 1830 à janvier 1831² : il s'agit de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo. Le propos est d'en étudier les occurrences du mot « peuple » dans son fonctionnement grammatical. Parmi les facteurs extra linguistiques qui ont influencé ce choix, la date de 1830 a une grande importance sur le plan historique ; il s'agit d'événements très rapprochés : trois journées insurrectionnelles parisiennes, les 27, 28 et 29 juillet, qui vont interrompre la poursuite de la rédaction du roman, et consacrer politiquement le triomphe de la bourgeoisie libérale tout en lui permettant de régler sa vieille querelle avec l'Ancien Régime grâce à une monarchie de type nouveau. Si rapide qu'ait été l'issue de cette révolution, aussitôt prise en charge aux dépens des républicains, il n'en reste pas moins que pour la première fois depuis le Consulat, la force populaire était intervenue directement dans la vie politique, rompant le cycle des coups d'État de type *18 Brumaire* et des régimes imposés comme ceux de Louis XVIII et de Charles X. Michelet signale ce fait dans le style enthousiaste qui est le sien :

Ce que la Révolution de Juillet offre de plus singulier, c'est de présenter le premier modèle d'une révolution sans héros, sans noms propres ; point d'individu en qui la gloire ait pu se localiser [...] Il s'est rencontré cinquante mille hommes d'accord à mourir pour une idée. Mais ceux-ci n'étaient que les braves, une foule d'autres combattaient de cœur. La subite élévation du drapeau tricolore par toute la France a exprimé l'unanimité de plusieurs millions d'hommes³.

Et il ajoute : « Car enfin ce peuple s'est uni un jour dans une pensée commune ; l'idée divine de l'ordre a lui dans ses yeux⁴ ». Pour tous les penseurs démocrates, 1830 renouait avec la tradition révolutionnaire de 1789 et marquait le retour du peuple sur la scène historique⁵. Le fait que l'insurrection ait éclaté à la suite des *Ordonnances* liberticides promulguées par les ministres de Charles X faisait triompher l'idée de liberté chère à la première révolution. Pourtant, si ceux qui avaient applaudi à la révolution de Juillet rendaient un hommage unanime à la force populaire, ils différaient d'avis quant aux perspectives politiques des lendemains de l'insurrection. Le fait important de cette période est la division entre démocrates royalistes, comme Hugo dit l'être alors, et républicains. Madame Hugo rapporte dans le *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, une conversation entre Victor Hugo et Lamennais du 27 septembre 1830 où les deux points de vue s'affrontent :

1. Les références à l'œuvre de Victor Hugo renvoient à l'édition Laffont des œuvres complètes, sous la direction de Jacques Seebacher et Guy Rosa.

2. Le premier chapitre « La grand'salle » est commencé les 25 et 28 juillet 1830.

3. Michelet, *Introduction à l'Histoire Universelle*, Flammarion, 1897, t. xxxv, p. 463. (Gallica, numérisé.)

4. *Ibid.*, p. 464.

5. Par un anachronisme voulu, Hugo, anticipant 1789, fait annoncer par Coppénole à Louis XI – affirmant : « N'est-ce pas que tu ne crouleras pas si aisément, ma bonne Bastille ? » –, que « l'heure du peuple n'est pas encore venue » chez lui (*Œuvres Complètes, Roman I*, Laffont, p. 822).

M. Victor Hugo lui tendit une feuille, où M. de Lamennais lut ceci : « La république qui n'est pas encore mûre, mais qui aura l'Europe dans un siècle, c'est la société souveraine de la société ; se protégeant, garde nationale ; se jugeant, jury ; s'administrant, commune ; gouvernant, collège électoral. Les quatre membres de la monarchie, l'armée, la magistrature, l'administration, la pairie, ne sont pour cette république que quatre excroissances gênantes qui s'atrophient et meurent bientôt. »

– C'est cela, dit M. de Lamennais, j'étais sûr qu'un esprit comme le vôtre ne pouvait rester royaliste. Il n'y a qu'un mot de trop : « La république n'est pas mûre. » Vous la mettez dans l'avenir ; moi je la mets dans le présent.

M. de Lamennais, ne croyant plus à l'absolutisme, n'admettait plus la monarchie. Son caractère entier rejetait les moyens termes et les ajournements. M. Victor Hugo, tout en voyant dans la république la forme définitive de la société, ne la croyait possible qu'après préparation ; il voulait qu'on arrivât au suffrage universel par l'enseignement universel ; la royauté mixte de Louis-Philippe lui semblait une transition utile⁶.

Ce dialogue permet de comprendre les hésitations de Hugo quant à l'appréciation d'événements tout proches.

Victor Hugo et 1830.

Pour un historien, l'attitude de Hugo en 1830 sur le plan idéologique, pour ne pas dire politique, est certainement moins claire que celle d'un Lamennais, par exemple. Quant à son rôle propre au moment même de l'insurrection, il est d'avoir évité à un enfant d'être fusillé pour avoir tué un soldat ; le fait est rapporté par madame Hugo⁷. Un autre témoignage lui fait dire qu'il regretterait toute sa vie de n'avoir pu se battre aux journées de juillet pour des raisons familiales⁸. Il faut ajouter que l'insurrection avait été encadrée par des républicains et que Hugo n'était pas républicain⁹. Le caractère improvisé et spontané du mouvement l'inquiète pendant et après le Trois Glorieuses. Dans une lettre à Sainte-Beuve, du 4 août 1830, on lit : « La population de Paris s'est admirablement conduite pendant le combat et après la victoire. Espérons que tout ira bien¹⁰. » À la même date, il écrit à Charles Nodier : « La population de Paris se conduit admirablement mais il faut se hâter d'organiser quelque chose¹¹. » Son inquiétude l'a poussé d'ailleurs à partir pour Montfort l'Amaury avec sa famille dès le 1^{er} août, et il ne revient à Paris qu'après l'abdication de Charles X et son départ en exil, quand la décision est prise par la Chambre d'appeler au trône Louis-Philippe d'Orléans. Il publie alors un bulletin de victoire : « Paris a jeté bas les faiseurs de coup d'État. Plus de Polignac, plus même de Bourbon ! et ministère et dynastie, l'un coupable, l'autre aveugle, n'ont que ce qu'ils méritent¹². »

Le 7 septembre 1830, il écrit à Lamennais : « Tout ce qui se fait maintenant est beau, parce que c'est le triomphe de l'intelligence sur la force. Cette révolution de Juillet, c'est la victoire du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel » (*Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1003). Le lendemain, il écrit pourtant à Adolphe de Saint-Valry : « Je me tiens, mon cher ami, fort à l'écart du ministère dont la marche me paraît molle et que je voudrais plus hardi dans la voie de la liberté. J'ai plusieurs amis au pouvoir, mais je les plains, je les blâme presque » (*ibid.*, p. 1005). En octobre, il prouve son attachement aux conquêtes démocratiques du nouveau régime dans l'affaire qui l'oppose à La Fayette, général en chef de la Garde

6. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Victor Hugo, *Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1191.

7. *Ibid.*, p. 1189-1190.

8. Il s'agit d'une lettre de A. Herbelot à Montalembert.

9. Le mouvement insurrectionnel avait mobilisé des gens de milieux divers, étudiants de Polytechnique, ouvriers imprimeurs, petits artisans, mais les chefs du parti libéral s'en étaient tenus à l'écart.

10. *Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1001.

11. *Ibid.*

12. Lettre à A. de Saint-Valry du 7 août 1830 (*ibid.*, p. 1003).

Nationale, à propos du veto mis à son élection comme sous-lieutenant dans la 1^{ère} légion :

Une décision, fût-elle du général en chef, fût-elle du roi, ne peut casser une élection. Que ce soient les galons de sergent ou les épauettes de colonel, tous les grades de la garde nationale sont égaux en valeur intrinsèque [...] Voilà de grands principes à propos d'une petite affaire. Mais aujourd'hui tout se tient, couronne du roi, épauette du sous-lieutenant ont une consécration pareille, celle de l'élection. Elles émanent également de la souveraineté populaire¹³.

En décembre, il sort pour assister au procès des ministres de Charles X et voit La Fayette hué par la foule parisienne ; ce spectacle semble lui avoir enlevé ses dernières illusions sur la popularité du gouvernement et, dit madame Hugo, il « se réintégra dans son tricot et dans son travail¹⁴ ».

Libéral, socialiste, démocrate !

C'est ainsi que Victor Hugo affirmera la cohérence de sa pensée politique pour la période de 1830 dans une note en date de 1849 :

Depuis l'âge où mon esprit s'est ouvert et où j'ai commencé à prendre part aux transformations politiques et aux fluctuations sociales de mon temps, voici les phases successives que ma conscience a traversées en s'avançant sans cesse et sans reculer un jour – je me rends cette justice – vers la lumière :

1818 royaliste
1824 royaliste libéral
1827 libéral socialiste
1830 libéral socialiste démocrate
1849 libéral socialiste démocrate républicain¹⁵.

Libéral, il l'est, certes, suivant la définition qu'Alexis de Tocqueville donne du libéralisme de cette époque :

Notre histoire, de 1780 à 1830, vue de loin et dans son ensemble, ne doit apparaître que comme le tableau d'une lutte acharnée entre l'Ancien Régime, ses traditions, ses souvenirs, ses espérances et ses hommes, représentés par l'aristocratie, et la France nouvelle, conduite par la classe moyenne¹⁶.

À cette « France nouvelle », Hugo avait contribué avant 1830 en étant à la tête du groupe romantique. Le message de *Cromwell*, l'interdiction de *Marion Delorme*, la censure d'*Hernani* étaient autant de signes marquant son refus de cautionner un gouvernement qui s'appuyait sur les forces les plus réactionnaires de l'Église et se complaisait dans le regret de ses privilèges et l'espoir de la vengeance. Il n'est pas inutile de rappeler l'espèce de marché qu'avait tenté Charles X en interdisant *Marion Delorme* ; il proposait à Victor Hugo de faire passer de 2000 à 6000 francs sa pension d'homme de lettres, une place dans l'administration et une position au Conseil d'État. Hugo avait refusé le jour même de la décision du ministre de l'Intérieur dans une lettre à la politesse insultante¹⁷. De tels gestes contribuaient à faire de lui en 1830 la conscience morale de la jeunesse libérale.

13. Lettre à Froidefond des Forges – qu'il appelle « camarade » –, commandant du 4^e bataillon de la 1^{ère} légion, du 7 octobre 1830 (*Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1008).

14. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, cité dans *Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1193.

15. Manuscrit 24777 f° (151 / 167) ; « fluctuations sociales » y est écrit au-dessus de « agitations sociales » rayé.

16. Cité par Robert Scherb dans *Le XIX^e siècle*, coll. « Histoire des civilisations », PUF, 1968, (5^e édition), t. IV, p. 62.

17. Lettre à M. de la Bourdonnaye du 14 août 1829, *Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. III, p. 1250.

En se qualifiant de *socialiste*, Hugo jouait sur les sens multiples que ce mot a eus après la révolution de Juillet. Pour lui, être socialiste à cette époque signifiait se poser la question sociale et envisager des réformes en conséquence. Il ne s'agit pas de bouleversement de la société et de transformation profonde du système économique. Il s'agit comme pour Lamartine d'instruire le peuple pour le mettre en état d'exercer sa souveraineté, et de solliciter la charité des plus riches pour réduire les plus criantes inégalités. Dans un poème des *Feuilles d'Automne*, au début de 1830, Hugo écrit :

Car Dieu mit ces degrés aux fortunes humaines.
Les uns vont tout courbés sous le fardeau des peines ;
Au banquet du bonheur bien peu sont conviés.
Tous n'y sont point assis également à l'aise.
Une loi, qui d'en bas, semble injuste et mauvaise,
Dit aux uns : JOUISSEZ ! aux autres : ENVIEZ !

Cette pensée est sombre, amère, inexorable,
Et fermente en silence au cœur du misérable.
Riches, heureux du jour, qu'endort la volupté,
Que ce ne soit pas lui qui des mains vous arrache
Tous ces biens superflus où son regard s'attache ; –
Oh ! que ce soit la charité¹⁸ !

Quant au terme de *démocrate*, que Hugo utilise, il renvoie à la notion de souveraineté populaire héritée de la première révolution, mais sans plus être liée au suffrage universel dans la pensée libérale ou royaliste démocrate. La souveraineté populaire, conçue comme conscience collective par Lamennais en 1818 dans son *Essai sur l'indifférence*, est assimilée par lui au *consentement commun* : « Le consentement commun, *sensus communis*, est pour nous le sceau de la vérité, il n'y en a point d'autres¹⁹. » Michelet, républicain, en fait aussi une idée clé de sa conception du peuple en 1830 ; on lit dans les notes prises par Louis Henri Monin (note 80) à ses petites leçons entre 1830 et 1831 : « Ce sens commun d'une très grande masse d'hommes, il est infiniment probable que c'est la vérité. *Vox populi, vox Dei*. Le sens commun, c'est le sens divin²⁰ ». Comme ultra royaliste, Ballanche s'exprimait déjà dans ce sens dans son *Essai sur les institutions sociales* en 1818 :

Les idées qui ne peuvent pas devenir populaires sont frappées de mort en naissant, et alors elles ne causent aucun trouble. Cependant plus tard peut-être, comme un germe qui a besoin d'être long-temps couvé, elles reparassent pour bouleverser le monde qu'elles avaient d'abord laissé tranquille. Les idées qui cessent d'être populaires meurent aussi, mais dans une longue et terrible agonie [...] Celles qui ont été préparées d'avance, qui se trouvent d'accord avec les instincts d'un peuple, avec les progrès naturels de la civilisation, finissent toujours par s'identifier dans les esprits, par se manifester dans toutes les formes de la société²¹.

Cette définition large, donne à Hugo une espèce de bonne conscience en matière politique : puisque la révolution de Juillet a porté au pouvoir Louis-Philippe sans que la majorité du peuple proteste, c'est que cette monarchie ne contredit pas

18. *Feuilles d'Automne*, xxxii, « Pour les pauvres ». Ce poème, qui parut dans *Le Globe* le 3 février 1830, était un appel aux dons : il fut vendu en imprimé en faveur des ouvriers rouennais « que la neige et le froid ont depuis deux mois privés de travail » et qui « sont réduits à la plus dure extrémité », précise le journal.

19. Lamennais, *Essai sur l'indifférence*, Tournachon-Molin et Henri Seguin, 1817, 4^e éd., t. II, p. 20. (Gallica, numérisé.)

20. Cité par Paul Viallaneix dans *La Voie royale, Essai sur l'idée de peuple chez Michelet*, Flammarion, 1959, p. 177, note 121. Dans le même ouvrage, P. Viallaneix constate qu'« il n'échappe pas à Michelet que l'apologie du sens commun entraîne la réhabilitation de la vérité historique » (*ibid.*, p. 177). (Gallica, numérisé.)

21. Ballanche, *Essai sur les institutions sociales*, Fayard, 1991, p. 83. (Gallica, numérisé.)

la souveraineté populaire. Il en tire la conclusion en ce qui concerne l'émeute : l'émeute, limitée à elle-même, échoue, mais l'insurrection et la révolution à quoi elle aboutit sont le fait du consensus social de la plus grande partie de la collectivité appelée « peuple ». Dans *Notre-Dame de Paris*, la responsabilité de l'émeute et son échec sont ainsi mis au compte des truands de la Cour des miracles, peuple marginal.

Le peuple en 1830

Malgré le retour au trois couleurs du drapeau et le discours libéral du nouveau régime, la société d'après la révolution de Juillet diffère profondément de celle de la première révolution, et le peuple est un peuple nouveau. La raison en est économique et due à l'accroissement du nombre des ouvriers lié à l'essor industriel et à leur concentration dans les villes dans de difficiles conditions matérielles. Beaucoup d'émeutes commencent à dénoncer un antagonisme de classes entre ceux qui possèdent et ceux que leur travail ne parvient pas à nourrir. Ce phénomène auquel Karl Marx donnera le nom de lutte des classes et qu'on appelle alors « lutte intestine », est présent, notamment en ce qui concerne Hugo, à l'esprit de ceux qui se posent socialement le problème du peuple. L'antagonisme éclatera avec la révolte des canuts lyonnais en novembre 1831, et, si cette révolte est postérieure à l'écriture de *Notre-Dame de Paris*, elle avait été précédée de plusieurs signes annonciateurs²². Le commentaire de Saint-Marc de Girardin dans le *Journal des Débats* du 8 décembre 1831 en porte témoignage par récurrence : « La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas [...] Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ou dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. »

À peine Louis-Philippe porté au pouvoir, les couches laborieuses de la population, dans les campagnes et dans les villes, ont été en proie à l'agitation sociale. Selon l'ordre chronologique et en mettant à part les manifestations parisiennes lors du procès des ministres de Charles X, dont les motivations sont politiques, dès août 1830 se sont succédées une série d'émeutes dues à la situation économique ; en août des grèves éclatent parmi les ouvriers fileurs de Rouen et de Roubaix ; grèves aussi chez les mineurs d'Anzin et de la Haute Loire ; grèves dans la région parisienne, à Limoges et à Auxerre. À côté de ces mouvements organisés²³, des émeutes, dites de la faim et de la misère, font qu'on s'empare des stocks de blé et qu'on brise des barrières d'octroi ; c'est à ce type de protestation qu'appartient la manifestation contre les droits réunis à Besançon en septembre 1830, à laquelle participèrent les vigneron des environs. Ces émeutes spontanées dues aux taxes trop lourdes et à la cherté des denrées de première nécessité ressemblent certes à celles qui s'étaient produites de façon régulière pendant la période d'agitation pré-révolutionnaire au XVIII^e siècle sous l'Ancien régime, mais il n'est plus possible d'en rendre responsable la monarchie absolue, ni même les Bourbons restaurés. La gravité du problème social dans l'hiver 1830-1831 apporte un démenti à l'adéquation du peuple conçu comme incarnation de la nation et du peuple tel qu'il est dans la réalité sociale. Pourtant le peuple victime et paria, que le

22. Lamartine, qui avait séjourné à Lyon en 1810, évoquera ces ouvriers dans sa biographie de Jacquard : « Je connais bien la condition et les mœurs de cette *tribu de parias européens*, appelée *canuts*, par je ne sais quelle assimilation dégradante avec la canette, outil de leur métier, ou par je ne sais quel cynisme de langue, terme trivial qui semble porter en lui le sens de quelque infériorité de race ou de quelque antique malédiction du sort » (*Le Civilisateur, Vie de Jacquard, histoire de l'humanité par les grands hommes*, Paris, Au Bureau d'Abonnement, 2^e année 1853, p. 424).

23. Commence alors à s'exercer l'influence du mutuellisme.

déterminisme de la misère conduisait à la guillotine dans *Le Dernier jour d'un condamné*²⁴, est absent de *Notre-Dame de Paris*.

La révolution de 1830 et l'Europe.

Ce n'est pas par hasard si les ambassadeurs flamands jouent un rôle important dans le message politique de *Notre-Dame de Paris*. En rappelant par la voix de Coppénole l'obligation où s'était trouvée la fille de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne, d'accorder une constitution à son peuple de Gand et de sacrifier ses ministres²⁵, Victor Hugo était en harmonie avec les révolutions liées aux revendications des peuples, qui avaient eu lieu en l'Europe après 1815 et qui retrouvèrent un nouveau souffle en 1830. Metternich, le chancelier d'Autriche, incarnait toujours l'âme du Congrès de Vienne et demeurait l'agent principal de la répression contre les revendications nationales et libérales. La Belgique fut la première en août à se soulever contre la domination hollandaise. La révolution y réunit sous une même bannière des patriotes dont les intérêts politiques et économiques étaient divergents : catholiques et libéraux flamands, armateurs d'Anvers mécontents, ouvriers opposés à la mécanisation etc. ; le 4 octobre, l'indépendance fut proclamée. Par ailleurs, la Confédération suisse, cette « terre de liberté », comme l'appelle Rousseau à la fin du livre XI de ses *Confessions*, proclama aussi des constitutions en septembre dans certains de ses états qui eurent recours à l'élection. Dans *Notre-Dame de Paris*, c'est à nouveau Coppénole, le Flamand, qui évoque devant Louis XI la victoire en 1476 des « paysans » de l'avoyer Scharnachtal, le Suisse, sur Charles le Téméraire²⁶.

Avec moins de succès, des revendications nationales et libérales animèrent l'Italie, l'Allemagne et la Pologne en 1830 et 1831. Victor Hugo fournira la preuve de son intérêt pour elles dans le dernier poème des *Feuilles d'Automne* en novembre 1831 :

Je hais l'oppression d'une haine profonde,
Aussi lorsque j'entends dans quelque coin du monde
Sous un ciel inclément, sous un roi meurtrier
Un peuple qu'on égorge appeler et crier [...]

Suit une évocation de la Grèce occupée, du Portugal, de l'Allemagne morcelée, de l'Italie, de la Belgique et de la Pologne « échevelée et morte », et Hugo poursuit :

Alors, oh ! je maudis, dans leur cour, dans leur antre,
Ces rois dont les chevaux ont du sang jusqu'au ventre !
Je sens que le poète est leur juge ! Je sens
Que la muse indignée, avec ses poings puissants,
Peut comme au pilori les lier sur leur trône,
Marqués au front d'un vers que lira l'avenir !
Oh ! la muse se doit aux peuples sans défense.

24. Dans ce roman en 1829 Hugo avait décrit, avec le personnage d'un forçat (le *friauche*) promis à la guillotine, le déterminisme qui conduisait un orphelin pauvre au crime. Il écrira encore dans la préface du *Dernier jour d'un condamné* de mars 1832 : « Et ici la cause du paria c'est la cause du peuple », (*Roman I*, p. 407). En revanche, les truands de la Cour des Miracles ne sont pas un peuple souffrant malgré l'écrasement de leur assaut contre *Notre-Dame* ; ils vivent librement sur leur territoire avec leurs lois propres. C'est sous Louis XIV que la Cour des Miracles sera détruite et au siècle suivant que les indigents et les délinquants seront emprisonnés ou soumis aux rafles au profit des galères et de la déportation aux colonies.

25. En 1477, devant la révolte des Gantois, elle réunit des États Généraux et leur accorda le *Grand Privilège*.

26. *Œuvres Complètes, Roman I*, Laffont, 1985-2002, p. 821. L'avoyer était le premier magistrat dans chacun des huit cantons suisses confédérés, pratiquement indépendants à cette époque.

II. Notre-Dame de Paris, roman historique ou roman de circonstance ?

C'est un peu le réveil de la Belle au bois dormant lorsque Victor Hugo s'intéresse à nouveau au roman pour lequel il s'était engagé auprès de Gosselin son éditeur en novembre 1828²⁷. En 1830, il n'avait encore rien rédigé et en Juillet, après un dernier ultimatum de Gosselin, il commence le premier chapitre. Il interrompt ses travaux le 28 à cause de la révolution, écrit-il à Lamartine :

Entre votre lettre et cette réponse, mon cher ami, il y a une révolution. Le 28 juillet, au moment où j'allais vous écrire, la canonnade m'a fait tomber la plume des mains [...] plus d'art, plus de théâtre, plus de poésie, en un pareil moment. Les chambres, le pays, la nation, rien que cela²⁸.

Il se remet au travail début septembre, se cloître alors et ne reprendra le cours de ses occupations qu'une fois le roman terminé fin janvier 1831.

Notre-Dame de Paris est néanmoins bien davantage qu'une œuvre écrite pour satisfaire un contrat d'édition. Madame Hugo rapporte que l'auteur « quitta son livre avec autant de peine qu'il avait eue à s'y mettre » et que « dès les premiers chapitres sa tristesse était partie ; sa création s'était emparée de lui ; il ne sentait ni la fatigue, ni le froid de l'hiver qui était venu ; en décembre, il travaillait les fenêtres ouvertes²⁹. »

On peut supposer que lors du projet de 1828, Hugo pensait donner au romantisme son nouveau roman, le « roman dramatique », qu'il évoquait en 1823 dans son article sur Walter Scott de *La Muse française* :

[...] le roman dramatique dans lequel l'action imaginaire se déroule en tableaux vrais et variés comme se déroulent les événements réels de la vie ; qui enfin soit un long drame, où les descriptions suppléeraient aux décorations et aux costumes, et où les personnages pourraient se peindre par eux-mêmes, et représenter par leurs chocs divers et multipliés toutes les formes de l'idée unique de l'ouvrage³⁰.

Ce roman dramatique différait des romans historiques de Walter Scott, qui pour Hugo n'étaient qu'une étape : « [...] l'on pourrait considérer les romans de Scott comme une transition de la littérature actuelle aux grandes épopées que notre ère poétique nous promet et nous donnera³¹. » *Marion Delorme* et *Hernani* prouvent cependant dans la continuité de *Cromwell* et de sa préface, qu'il avait encore préféré la forme théâtrale du drame à sa forme romanesque jusqu'en 1830. À cette époque, actualisée par les événements, la forme romanesque s'avérait plus propice à la réflexion de l'auteur quant au sens de l'Histoire et au rôle qu'y joue le peuple.

Notre-Dame de Paris est-il le premier acte de l'épopée du peuple ou d'un peuple, le recours au Moyen-Âge comme cadre de l'action romanesque permettant de saisir ce peuple dans son devenir historique, en l'occurrence dans son enfance ? On peut seulement répondre que c'est le roman où le peuple attend son heure alors que le roi s'emploie à centraliser son pouvoir en se débarrassant des seigneurs. Faut-il alors en conclure qu'en jetant un pont entre les deux périodes, en 1830 comme en 1482 l'heure du peuple n'était pas encore venue pour Hugo ? En l'attendant, Paris et le peuple sont liés dans le roman ; Notre-Dame, cathédrale, est « une architecture de peuple³² » et Paris est un des « entonnoirs où viennent aboutir tous les versants géographiques,

27. Ce qu'on considère comme le premier plan date probablement de cette période.

28. Lettre à Lamartine du 7 septembre 1830 (*Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1004). C'est ce qu'il écrira plus brièvement en 1848 sur le manuscrit des *Misérables*, pour une plus longue interruption néanmoins.

29. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, cité dans *Œuvres Complètes*, Club Français du Livre, t. IV, p. 1192.

30. *Œuvres Complètes*, « Quentin Durward ou l'Écossais à la cour de Louis XI », Club Français du Livre, t II, p. 434-435.

31. *Ibid.*, p. 433.

32. *Œuvres Complètes, Roman I*, Laffont, 1985-2002, p. 622.

politiques, moraux, intellectuels d'un pays, toutes les pentes naturelles d'un peuple³³ ». Quant au peuple de la diégèse, il envahit l'espace de son abondance démographique tout au long des soixante chapitres.

« *Je viens poser contre tous la personnalité du peuple*³⁴. » Michelet

C'est un peu par boutade qu'on pourrait citer cette phrase de Michelet, extraite de la préface du *Peuple* en 1846 adressée à Edgard Quinet, car la pluralité des sens que prend le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris*, ne permet pas de parler de « personnalité ». Pour Hugo, qui depuis *Cromwell* et *Le Dernier jour d'un condamné* s'interroge sur le rôle du peuple dans la politique et dans la société, il n'est pas possible d'assimiler le peuple, signifiant la nation, au « populaire parisien », comme il appelle le peuple de Paris de 1482, ni de réduire les couches sociales les plus nécessiteuses aux mendiants et truands de *la Cour des Miracles*. Quelles catégories sociales *peuple*, nom collectif, contient-il d'ailleurs ? Le recensement est impossible, tout comme il est impossible de séparer le *gros* et le *menu peuple* de la foule spectatrice du roman. Sur l'enveloppe d'une lettre reçue de Lamartine le 22 juillet 1830, Hugo avait distribué les personnages en trois groupes : « Bourgeois », « Nobles », « Canaille³⁵ », cette dernière catégorie étant évidemment la plus nombreuse. C'est bien à cette « canaille » que s'en prend la critique hostile au roman. Alfred Nettement, dans son *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, s'en plaindra encore amèrement en 1854 :

Les personnages sacrifiés sont Frollo, le prêtre, et Phœbus de Chateaupers, le gentilhomme, les deux types de supériorité sociale dans le moyen âge. Ainsi l'idée systématique de l'auteur, la hiérarchie morale prise au rebours de la hiérarchie sociale, cet idéal démocratique qui met ses idées littéraires sur la pente où glisseront plus tard ses opinions politiques, se retrouve dans *Notre-Dame de Paris* le plus éclatant de ses poèmes en prose, comme dans toutes les pièces de son théâtre³⁶.

En termes plus modérés, Sainte-Beuve, ami de Hugo, lui reprochera l'absence de héros incarnant un idéal : « Le seul Quasimodo en semble l'âme, et je cherche vainement le Chérubin et l'Ange³⁷. » Cette nouvelle dimension donnée aux personnages de La Esmeralda et de Quasimodo par rapport à Phœbus qui ne figurait pas dans le plan de 1828 avait en effet changé l'orientation sociologique du roman de 1830.

Dans ce contexte, devant la complexité et l'ambiguïté du signifié « peuple » dans *Notre-Dame de Paris*, il nous a paru utile d'en approfondir le sens grâce à l'analyse grammaticale du nom dans ses fonctions, ses déterminants, ses substituts et ses marques personnelles. Cette démarche permet en effet de réunir les deux principaux types d'énoncés, ceux concernant le peuple comme personnage romanesque et ceux où le peuple est un référent historique à la connotation politique voulue sinon clairement explicite. Dans les deux cas *peuple* renvoie à un personnage collectif dont la cohérence, pour être polymorphe, n'en est pas moins structurée.

33. *Ibid.*, p. 576.

34. Michelet, *Le Peuple*, « Dédicace à M. Edgar Quinet », Calmann Lévy, 5^e édition, 1877, p. xii. (Gallica, numérisé.)

35. *Œuvres Complètes, Chantiers*, Laffont, 1985-2002, p. 35 *sqq.*

36. Alfred Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, Lecoffre et C^{ie}, Libraires-Éditeurs, 1859, t. II, p. 130.

37. *Œuvres Complètes*, « Les romans de Victor Hugo », Club Français du Livre, t IV, p. 1243.

Annexe II : ÉNONCES³⁸

LE MOT « PEUPLE » DANS NOTRE DAME DE PARIS

- 1) « Le peuple affluait surtout dans les avenues du Palais de Justice, parce qu'on savait que les ambassadeurs flamands, arrivés la veille, se proposaient d'assister à la représentation du mystère et à l'élection du pape des fous, laquelle devait se faire également dans la grand'salle. »
Livre 1, chapitre 1, page 498.
- 2) « La place du Palais, encombrée de peuple, offrait aux curieux des fenêtres l'aspect d'une mer, dans laquelle, cinq ou six rues, comme autant d'embouchures de fleuves, dégorgeaient à chaque instant de nouveaux flots de têtes. »
Livre 1, chapitre 1, page 498.
- 3) « Quatre sergents du bailli du Palais, gardiens obligés de tous les plaisirs du peuple les jours de fête comme les jours d'exécution, se tenaient debout aux quatre coins de la table de marbre. »
Livre 1, chapitre 1, page 501.
- 4) « Aussi la gêne, l'impatience, l'ennui, la liberté d'un jour de cynisme et de folie, les querelles qui éclataient à tout propos pour un coude pointu ou un soulier ferré, la fatigue d'une longue attente, donnaient-elles déjà bien avant l'heure où les ambassadeurs devaient arriver, un accent aigre et amer à la clameur de ce peuple enfermé, emboîté, pressé, foulé, étouffé. »
Livre 1, chapitre 1, page 501-502.
- 5) « – Il nous faut le mystère, sur le champ, reprit l'écolier ; ou m'est avis que nous pendions le bailli du Palais, en guise de comédie et de moralité.
– Bien dit cria le peuple et entamons la pendaison par ses sergents. »
Livre 1, chapitre 1, page 506.
- 6) « Commencez tout de suite ! Le mystère ! le mystère tout de suite ! criait le peuple. »
Livre 1, chapitre 2, page 507.
- 7) « Noël ! Noël ! cria le peuple. »
Livre 1, chapitre 2, page 508.
- 8) « Il [Le cardinal de Bourbon] entra donc, salua l'assistance avec ce sourire héréditaire des grands pour le peuple, et se dirigea à pas lents vers son fauteuil de velours écarlate en ayant l'air de songer à toute autre chose. »
Livre 1, chapitre 3, page 516.
- 9) « Tout le peuple écoutait et regardait. »
Livre 1, chapitre 4, page 519.
- 10) « Ajoutons que Coppénole était du peuple et que ce public qui l'entourait était du peuple. »
Livre 1, chapitre 4, page 519.

38. Les énoncés suivants n'ont pas été pris en compte :

« Le prêtre les [les merveilleuse églises du Moyen Âge] badigeonne, l'architecte les gratte, puis survient le peuple qui les démolit » (préface de mars 1831, p. 491)

« Ce palais [les Tuileries] n'est plus au roi mais au peuple. » (Note du 7 avril 1831, ajoutée à l'édition de 1834, où Hugo proteste contre un projet d'agrandissement du palais des Tuileries.)

- 11) « Puis, tandis que Guillaume Rym, *sage homme et malicieux*, comme dit Philippe de Comines, les suivait tous deux d'un sourire de raillerie et de supériorité, il gagnèrent chacun leur place, le cardinal tout décontenancé et soucieux, Coppenole tranquille et hautain, et songeant sans doute qu'après tout son titre de chaussetier en valait bien un autre, et que Marguerite de Bourgogne, mère de cette Marguerite que Coppenole mariait aujourd'hui, l'eût moins redouté cardinal que chaussetier ; car ce n'est pas un cardinal qui eût ameuté les Gantois contre les favoris de la fille de Charles le Téméraire ; ce n'est pas un cardinal qui eût fortifié la foule avec une parole contre ses larmes et ses prières, quand la demoiselle de Flandre vint supplier son peuple pour eux jusqu'au pied de leur échafaud ; tandis que le chaussetier n'avait eu qu'à lever son coude de cuir pour faire tomber vos deux têtes, illustrissimes seigneurs, Guy d'Hymbercourt, chancelier Guillaume Hugonet ! »
Livre 1, chapitre 4, page 519-520.
- 12) « Or le hasard voulu que le maître chaussetier de Gand, avec qui le peuple sympathisait déjà si vivement et sur qui tous les yeux étaient fixés, vînt précisément s'asseoir au premier rang de l'estrade au-dessus du mendiant ; et l'on ne fut pas médiocrement étonné de voir l'ambassadeur flamand, inspection faite du drôle placé sous yeux, frapper amicalement sur cette épaule couverte de haillons. »
Livre 1, chapitre 4, page 520.
- 13) « A dater de ce moment, Maître Coppenole eut à Paris comme à Gand, *grand crédit avec le peuple ; car gens de telle taille l'y ont*, dit Philippe de Comines, *quand ils sont ainsi désordonnés.* »
Livre 1, chapitre 4, page 520.
- 14) « Mille regards du peuple sur chaque visage de l'estrade, mille chuchotements sur chaque nom. »
Livre 1, chapitre 4, page 521.
- 15) « Et songer que ce peuple avait été sur le point de se rebeller contre monsieur le bailli, par impatience d'entendre son [le mystère écrit par Gringoire] ouvrage ! »
Livre 1, chapitre 4, page 524.
- 16) « Puis se promenant à grands pas devant la table de marbre, il lui [Gringoire] prenait des fantaisies d'aller apparaître à son tour à la lucarne de la chapelle, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de faire la grimace à ce peuple ingrat. »
Livre 1, chapitre 5, page 526.
- 17) « Le pouvoir de la poésie est grand sur le peuple ; je [Gringoire] les ramènerai. »
Livre 1, chapitre 5, page 527.
- 18) « Noël ! Noël ! Noël ! criait le peuple de toutes parts. »
Livre 1, chapitre 5, page 527.
- 19) « La jeune fille, essoufflée, s'arrêta enfin, et le peuple l'applaudit avec amour. »
Livre 2, chapitre 3, page 538.
- 20) « Le peuple était émerveillé. »
Livre 2, chapitre 3, page 538.
- 21) « Le duc d'Égypte, en tête, à cheval, avec ses comtes à pied, lui tenant la bride et l'étrier ; derrière eux, les égyptiens et les égyptiennes pêle-mêle avec leurs petits enfants criant sur leurs épaules ; tous, duc, comtes, menu peuple, en haillons et en oripeaux. »
Livre 2, chapitre 3, page 541.
- 22) « Que son [celui de Quasimodo] peuple fût un ramas de fous, de perclus, de voleurs, de mendiants, qu'importe ! c'était toujours un peuple, et lui un souverain. »
Livre 2, chapitre 3, page 542.
- 23) « Hommes, femmes, bêtes, âge, sexe, santé, maladie, tout semblait être en commun parmi ce peuple ; tout allait ensemble, mêlé, confondu, superposé ; chacun y participait de tout. »
Livre 2, chapitre 6, page 552.

- 24) « Et d'abord, pour ne citer que quelques exemples capitaux, il est, à coup sûr, peu de plus belles pages architecturales que cette façade où, successivement et à la fois, les trois portails creusés en ogive, le cordon brodé et dentelé des vingt-huit niches royales, l'immense rosace centrale flanquée de ses deux fenêtres latérales comme le prêtre du diacre et du sous-diacre, la haute et frêle galerie d'arcades à trèfle qui porte une lourde plate-forme sur ses fines colonnettes, enfin les deux noires et massives tours avec leurs auvents d'ardoise, parties harmonieuses d'un tout magnifique, superposées en cinq étages gigantesques, se développent à l'œil, en foule et sans trouble, avec leurs innombrables détails de statuaire, de sculpture et de ciselure, ralliés puissamment à la tranquille grandeur de l'ensemble ; vaste symphonie en pierre, pour ainsi dire ; œuvre colossale d'un homme et d'un peuple, tout ensemble une et complexe comme les Iliades et les Romanceros dont elle est sœur ; produit prodigieux de la cotisation de toutes les forces d'une époque, où sur chaque pierre on voit saillir en cent façons la fantaisie de l'ouvrier disciplinée par le génie de l'artiste ; sorte de création humaine, en un mot, puissante et féconde comme la création divine dont elle semble avoir dérobé le double caractère : variété, éternité. »
 Livre 3, chapitre 1, page 569.
- 25) « Elles [les constructions hybrides de la transition du roman au gothique] font sentir à quel point l'architecture est chose primitive, en ce qu'elles démontrent, ce que démontrent aussi les vestiges cyclopéens, les pyramides d'Égypte, les gigantesques pagodes hindoues, que les plus grands produits de l'architecture sont moins des œuvres individuelles que des œuvres sociales ; plutôt l'enfantement des peuples en travail que le jet des hommes de génie ; le dépôt que laisse une nation ; les entassements que font les siècles ; le résidu des évaporations successives de la société humaine, en un mot, des espèces de formations. »
 Livre 3, chapitre 1, page 573.
- 26) « Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon. »
 Livre 3, chapitre 1, page 574.
- 27) « Cela posé, le nombre des chapelles, des portails, des clochers, des aiguilles, se modifie à l'infini, suivant la fantaisie du siècle, du peuple, de l'art. »
 Livre 3, chapitre 1, page 575.
- 28) « Ce sont [les capitales] des entonnoirs où viennent aboutir tous les versants géographiques, politiques, moraux, intellectuels d'un pays, toutes les pentes naturelles d'un peuple ; des puits de civilisation, pour ainsi dire, et aussi des égouts, où commerce, industrie, intelligence, population, tout ce qui est sève, tout ce qui est vie, tout ce qui est âme dans une nation, filtre et s'amasse sans cesse, goutte à goutte, siècle à siècle. »
 Livre 3, chapitre 2, page 576.
- 29) « Le roi ne lâche que quand le peuple arrache. »
 Livre 3, chapitre 2, page 577.
- 30) « On voyait tout de suite deux longues rues parallèles sans rupture, sans perturbation, presque en ligne droite, qui traversaient à la fois les trois villes d'un bout à l'autre, du midi au nord, perpendiculairement à la scène, les liaient, les mêlaient, infusaient, versaient, transvasaient sans relâche le peuple de l'une dans les murs de l'autre, et des trois n'en faisaient qu'une. »
 Livre 3, chapitre 2, page 578.
- 31) « Dans cet entassement de maison l'œil distinguait encore, à ces hautes mitres de pierre percées à jour qui couronnaient alors sur le toit même les fenêtres les plus élevées des palais, l'Hôtel donné par la ville, sous Charles VI, à Juvénal des Ursins ; un peu plus loin, les baraques goudronnées du Marché-Palus ; ailleurs encore l'abside neuve de Saint-Germain le Vieux, rallongée en 1458 avec un bout de la rue aux Febves ; et puis, par places, un carrefour encombré de peuple, un pilori dressé à un coin de rue, un beau morceau de pavé de Philippe-Auguste, magnifique dallage rayé par les pieds des chevaux au milieu de la voie et si mal remplacé au seizième siècle par le misérable cailloutage dit *pavé de la Ligue*, une arrière-cour déserte avec une de ces diaphanes tourelles de l'escalier comme on en faisait au quinzième siècle, comme on en voit encore une rue des Bourdonnais. »
 Livre 3, chapitre 2, page 580.

- 32) « Un flux continu de mille points noirs qui s'entrecroisaient sur le pavé faisait tout remuer aux yeux. C'était le peuple, vu ainsi de haut et de loin. »
Livre 3, chapitre 2, page 582.
- 33) « Le centre de la Ville était occupé par un monceau de maisons à peuple. »
Livre 3, chapitre 2, page 585.
- 34) « Ajoutez les croix de pierre sculptées plus prodiguées encore dans les carrefours que les gibets ; le cimetière des Innocents dont on apercevait au loin par-dessus les toits l'enceinte architecturale ; le piloris des Halles, dont on voyait le faite entre deux cheminées de la rue de la Cossonnerie ; l'échelle de la Croix-du-Trahoir dans son carrefour toujours noir de peuple ; les masures circulaires de la Halle au blé ; les tronçons de l'ancienne clôture de Philippe-Auguste qu'on distinguait çà et là, noyés dans les maisons, tours rongées de lierre, portes ruinées, pans de murs croulants et déformés ; le quai avec ses mille boutiques et ses écorcheres saignantes ; la Seine chargée de bateaux du Port-au-Foin au Fort-l'Évêque ; et vous aurez une image confuse de ce qu'était en 1482 le trapèze central de la Ville. »
Livre 3, chapitre 2, page 586.
- 35) « Du cloître, sa réputation de savant [celle de Claude Frolo] avait été au peuple où elle avait un peu tourné, chose fréquente alors, au renom de sorcier. »
Livre 4, chapitre 2, page 598.
- 36) « L'archidiacre Claude passait aussi pour avoir approfondi le colosse de saint Christophe, et cette longue statue énigmatique qui se dressait alors à l'entrée du parvis, et que le peuple appelait dans ses dérisions *Monsieur Legris*. »
Livre 4, chapitre 5, page 608.
- 37) « Le peuple ne s'y méprenait pas non plus ; chez quiconque avait un peu de sagacité, Quasimodo passait pour le démon, Claude Frolo pour le sorcier. »
Livre 4, chapitre 5, page 609.
- 38) « L'archidiacre et le sonneur, nous l'avons déjà dit, étaient médiocrement aimés du gros et menu peuple des environs de la cathédrale. »
Livre 4, chapitre 6, page 610.
- 39) « On y sent partout l'autorité, l'unité, l'impénétrable, l'absolu, Grégoire VII ; partout le prêtre, jamais l'homme ; partout la caste, jamais le peuple. »
Livre 5, chapitre 2, page 621.
- 40) « La féodalité demande à partager avec la théocratie, en attendant le peuple qui surviendra inévitablement et qui se fera, comme toujours, la part du lion. *Quia nominor leo*. »
Livre 5, chapitre 2, page 621.
- 41) « Le livre architectural n'appartient plus au sacerdoce, à la religion, à Rome ; il est à l'imagination, à la poésie, au peuple. »
Livre 5, chapitre 2, page 621.
- 42) « Du reste ce phénomène d'une architecture de peuple succédant à une architecture de caste que nous venons d'observer dans le moyen-âge, se reproduit avec tout mouvement analogue dans l'intelligence humaine aux autres grandes époques de l'histoire. »
Livre 5, chapitre 2, page 622.
- 43) « Et en dédoublant ces trois séries, on retrouvera sur les trois sœurs aînées, l'architecture hindoue, l'architecture égyptienne, l'architecture romane, le même symbole : c'est-à-dire la théocratie, la caste, l'unité, le dogme, le mythe, Dieu ; et pour les trois sœurs cadettes, l'architecture phénicienne, l'architecture grecque, l'architecture gothique, quelle que soit du reste la diversité de forme inhérente à leur nature, la même signification aussi : c'est-à-dire la liberté, le peuple, l'homme. »
Livre 5, chapitre 2, page 622.
- 44) « Il n'en est pas de même dans les architectures de peuple. Elles sont plus riches et moins

saintes. »

Livre 5, chapitre 2, page 623.

- 45) « Et quand on observe que ce mode d'expression [l'imprimerie] est non seulement le plus conservateur mais encore le plus simple, le plus commode, le plus praticable à tous, lorsqu'on songe qu'il ne traîne pas un gros bagage et ne remue pas un lourd attirail, quand on compare la pensée obligée pour se traduire en un édifice de mettre en mouvement quatre ou cinq autres arts et des tonnes d'or, toute une montagne de pierres, toute une forêt de charpentes, tout un peuple d'ouvriers, quand on la compare à la pensée qui se fait livre, et à qui il suffit d'un peu de papier, d'un peu d'encre et d'une plume, comment s'étonner que l'intelligence humaine ait quitté l'architecture pour l'imprimerie ? »

Livre 5, chapitre 2, page 624.

- 46) « Comme on sent que l'eau baisse, que la sève s'en va, que la pensée des temps et des peuples se retire d'elle [l'architecture] ! »

Livre 5, chapitre 2, page 624.

- 47) « On pourra bien avoir de temps en temps, sous le règne de l'imprimerie, une colonnade faite, je suppose, par toute une armée, avec des canons amalgamés, comme on avait, sous le règne de l'architecture, des Iliades et des Romanceros, des Mahabâhrata et Nibelungen, faits par tout un peuple avec des rapsodies amoncelées et fondues. »

Livre 5, chapitre 2, page 627.

- 48) « En face était le peuple ; et devant la table force sergents de la prévôté, en hoquetons de camelot violet à croix blanches. »

Livre 6, chapitre 1, page 631.

- 49) « Ce qui fait que le peuple, dont le bon sens ne voit pas tant de finesse dans les choses et traduit volontiers *Ludovico Magno* par *Porte Saint-Denis*, avait donné à cette cavité noire, sombre et humide, le nom de *Trou aux Rats*. »

Livre 6, chapitre 2, page 639.

- 50) « C'est au reste une tradition de geôle et de chiourme qui ne s'est pas perdue, et que les menottes conservent encore précieusement parmi nous, peuple civilisé, doux, humain (le bain et la guillotine entre parenthèses). »

Livre 6, chapitre 4, page 655.

- 51) « Le peuple, au moyen-âge surtout, est dans la société ce qu'est l'enfant dans la famille. Tant qu'il reste dans cet état d'ignorance première et de minorité morale et intellectuelle, on peut dire de lui comme de l'enfant : *Cet âge est sans pitié*. »

Livre 6, chapitre 4, page 657.

- 52) « Cette exclamation de détresse, loin d'émouvoir les compassions, fut un surcroît d'amusement au bon populaire parisien qui entourait l'échelle, et qui, il faut le dire, pris en masse et comme multitude, n'était alors guère moins cruel et moins abruti que cette horrible tribu de truands chez laquelle nous avons déjà mené le lecteur, et qui était tout simplement la couche la plus inférieure du peuple. »

Livre 6, chapitre 4, page 659.

- 53) « Tout ce peuple lui-même en fut saisi et se mit à battre des mains en criant : Noël ! Noël ! »

Livre 6, chapitre 4, page 660.

- 54) « La sachette est dans ses lubies, dit le peuple en murmurant ; et il n'en fut rien de plus. »

Livre 6, chapitre 5, page 660.

- 55) « Tout Paris était sous ses pieds [il s'agit de Claude Frollo], avec les mille flèches de ses édifices et son circulaire horizon de molles collines, avec son fleuve qui serpente sous ses ponts et son peuple qui ondule dans ses rues, avec le nuage de ses fumées, avec la chaîne montueuse de ses toits qui presse Notre-Dame de ses mailles redoublées. »

Livre 7, chapitre 2, page 674.

- 56) « Du reste, le peuple des quartiers qu'elle fréquentait l'aimait pour sa gaieté, pour sa gentillesse, pour ses vives allures, pour ses danses et pour ses chansons. »

Livre 7, chapitre 2, page 678

- 57) « Le peuple auquel il [Gringoire] s'était mêlé marchait et se coudoyait en silence. »
Livre 8, chapitre 1, page 712.
- 58) « Les maisons du pont n'ont pas grande mine, parce qu'il y a foison de peuple, mais néanmoins les bouchers ne laissent pas d'y demeurer, qui sont gens riches et mariés à de belles femmes fort propres [Locuteur : La Falourdel]. »
Livre 8, chapitre 1, page 714.
- 59) « Alors la malheureuse entendit le peuple se remuer, les piques s'entre-choquer et une voix glaciale qui disait :
– Fille bohème, le jour qu'il plaira au roi notre sire, à l'heure de midi, vous serez menée dans un tombereau, en chemise, pieds nus, la corde au cou, devant le grand portail de Notre-Dame, et y ferez amende honorable avec une torche de cire du poids de deux livres à la main, et de là serez menée en place de Grève, où vous serez pendue et étranglée au gibet de la ville ... »
Livre 8, chapitre 3, page 723.
- 60) « Il y avait quelque peuple alentour. »
Livre 8, chapitre 5, page 735.
- 61) « – Oh ! c'était un bien plus beau peuple qu'à présent. Il y en avait jusque sur les mâchicoulis de la Porte Saint-Antoine [locuteur : Madame de Gondelaurier]. »
Livre 8, chapitre 6, page 739.
- 62) « ...*Non timebo millia populi circumdantis me ; exsurge, Domine ; salvum me fac, Deus !* »
Livre 8, chapitre 6, page 743.
- 63) « Le peuple écoutait avec recueillement. »
Livre 8, chapitre 6, page 743.
- 64) « Le peuple s'agenouilla. »
Livre 8, chapitre 6, page 745.
- 65) « Le peuple, amoureux de toute prouesse, le cherchait des yeux sous la sombre nef, regrettant qu'il se fût si vite dérobé à ses acclamations. »
Livre 8, chapitre 6, page 747.
- 66) « Noël ! Noël ! criait le peuple de son côté, et cette immense acclamation allait étonner sur l'autre rive la foule de la grève et la recluse qui attendait toujours, l'œil fixé sur le gibet. »
Livre 8, chapitre 6, page 747.
- 67) « Alors du capitaine sa pensée passa au peuple, et il lui [Claude Frollo] vint une jalousie d'une espèce inouïe. »
Livre 9, chapitre 1, page 750.
- 68) « Il songea que le peuple aussi, le peuple tout entier, avait eu sous les yeux la femme qu'il aimait, en chemise, presque nue. »
Livre 9, chapitre 1, page 750.
- 69) « Il se tordit les bras en pensant que cette femme, dont la forme entrevue dans l'ombre par lui seul lui eût été le bonheur suprême, avait été livrée en plein jour, en plein midi, à tout un peuple, vêtue comme pour une nuit de volupté. »
Livre 9, chapitre 1, page 750.
- 70) « Le chant monotone des officiants, les réponses du peuple aux prêtres, quelquefois inarticulées, quelquefois tonnantes, l'harmonieux tressaillement des vitraux, l'orgue éclatant comme cent trompettes, les trois clochers bourdonnant comme des ruches de grosses abeilles, tout cet orchestre sur lequel bondissait une gamme gigantesque montant et descendant sans cesse d'une foule à un clocher, assourdissait sa mémoire, son imagination, sa douleur [il s'agit d'Esméralda]. »
Livre 9, chapitre 4, page 763.
- 71) « *Populi debacchantis populosa debacchatio* [locuteur : Jehan Frollo]. »

Livre 10, chapitre 3, page 787.

72) « – Par Saint-Voult-de-Lucques, que le peuple appelle Saint Goguelu, je suis parfaitement heureux [locuteur : Jehan Frolo]. »

Livre 10, chapitre 4, page 787.

73) « Louis XI, cet infatigable ouvrier qui a si largement commencé la démolition de l'édifice féodal, continuée par Richelieu et Louis XIV au profit de la royauté, et achevée par Mirabeau au profit du peuple, Louis XI avait bien essayé de crever ce réseau de seigneuries qui recouvrait Paris, en jetant violemment tout au travers deux ou trois ordonnances de police générale. »

Livre 10, chapitre 4, page 792.

74) « – Ho ! Ho ! par Notre-Dame, je [Louis XI] ne suis pas Philippe Brille, et je ne redorerai pas les grands vassaux. [Je suis de l'avis du roi Édouard ; sauvez le peuple et tuez les seigneurs.] »

Livre 10, chapitre 5.

La phrase entre crochets a été ajoutée sur le manuscrit ; elle est intégrée au texte dans l'édition du Club Français du Livre, (tome V, page 297) et dans l'édition de M. F. Guyard, Classiques Garnier, 1961, p. 490).

75) « Du temps des païens de Jupiter, quand le peuple offrait aux églises cent bœufs et cent brebis, les empereurs donnaient cent lions et cent aigles. »

Livre 10, chapitre 5, page 808.

[Les énoncés 76 à 80 ont Louis XI pour locuteur]

76) « – Que nous entendons garder notre peuple des inconvénients, larcins et pilleries. »

Livre 10, chapitre 5, page 812.

77) « – Pasque-Dieu ! qu'est-ce que c'est que ces gens qui se prétendent voyers, justiciers, seigneurs et maîtres chez nous ? qui ont leur péage à tout bout de champ, leur justice et leur bourreau à tout carrefour parmi notre peuple. »

Livre 10, chapitre 5, page 814.

78) « Bon ! mon peuple ! bravement ! brise ces faux seigneurs ! fais ta besogne. »

Livre 10, chapitre 5, page 814.

79) « Sus ! sus ! pille-les, pends-les, saccage-les !... Va ! peuple ! va ! »

Livre 10, chapitre 5, pages 814-815.

80) « Ah ! mon bon peuple ! voilà donc que tu m'aides enfin à l'écroulement des seigneuries ! »

Livre 10, chapitre 5, page 821.

81) « A la cour, on l'appelait poliment Olivier le Daim ; parmi le peuple, Olivier le Diable. »

Livre 10, chapitre 5, page 820.

82) « Mais l'avoyer Scharnachtal se rua sur le beau duc avec sa massue et son peuple, et de la rencontre des paysans à peau de buffle la luisante armée bourguignonne s'éclata comme une vitre au choc d'un caillou [locuteur : Coppenole]. »

Livre 10, chapitre 5, page 821.

83) « En ce cas, c'est que l'heure du peuple n'est pas venue [locuteur : Coppenole]. »

Livre 10, chapitre 5, page 821.

84) « Je dis, sire, que vous avez peut-être raison, que l'heure du peuple n'est pas venue chez vous [locuteur : Coppenole]. »

Livre 10, chapitre 5, page 822.

- 85) « – Et quand viendra cette heure, maître [locuteur : Louis XI] ? »
Livre 10, chapitre 5, page 822.
- 86) « – Vous l’entendrez sonner [locuteur : Coppenole]. »
Livre 10, chapitre 5, page 822.
- 87) « Quand le beffroi bourdonnera, quand les canons gronderont, quand le donjon croulera à grand bruit, quand bourgeois et soldats hurleront et s’entre-tueront, c’est l’heure qui sonnera [locuteur : Coppenole] ».
Livre 10, chapitre 5, page 822.
- 88) « Je monte dessus [sur quelque futaille défoncée], et je dis tout haut les premières paroles venues, ce que j’ai sur le cœur ; et quand on est du peuple, sire, on a toujours quelque chose sur le cœur [locuteur : Coppenole]. »
Livre 10, chapitre 5, page 822.
- 89) « Le peuple l’ [Esméralda] y veut reprendre de vive force [locuteur : Olivier le Daim]. »
Livre 10, chapitre 5, page 824.
- 90) « C’est Notre-Dame que le peuple assiège [locuteur : Olivier le Daim].
– Oui-da ! dit le roi à voix basse, tout pâle et tout tremblant de colère. Notre-Dame ! ils assiègent dans sa cathédrale Notre-Dame ma bonne maîtresse ! – Relève-toi Olivier. Tu as raison. Je te donne la charge de Simon Radin. Tu as raison. – C’est à moi qu’on s’attaque. La sorcière est sous la sauvegarde de l’église, l’église est sous ma sauvegarde. Et moi qui croyais qu’il s’agissait du bailli ! C’est contre moi ! »
Livre 10, chapitre 5, page 824.
- 91) « – Monsieur d’Estouteville, qu’est-ce que le peuple en voulait faire [locuteur : Louis XI] ? »
Livre 10, chapitre 5, page 824.
- 92) « – Sire, répondit le prévôt de Paris, j’imagine que, puisque le peuple la vient arracher de son asile de Notre-Dame, c’est que cette impunité le blesse et qu’il la veut pendre. »
Livre 10, chapitre 5, page 824.
- 93) « – Eh bien ! mon compère, extermine le peuple et pends la sorcière [locuteur : Louis XI]. »
Livre 10, chapitre 5, page 824.
- 94) « – C’est cela, dit tout bas Rym à Coppenole, punir le peuple de vouloir, et faire ce qu’il veut. »
Livre 10, chapitre 5, page 824.
- 95) « C’est [Louis XI] une éponge à prendre l’argent posée sur le peuple [locuteur : Gringoire]. »
Livre 11, chapitre 1, page 832.
- 96) « La quenaille de peuple est à bas [locuteur : Phoebus]. »
Livre 11, chapitre 1, page 846.
- 97) « Le soleil se levait en ce moment, et il y avait déjà sur la place un assez bon amas de peuple qui regardait à distance ce qu’on traînait ainsi sur le pavé vers le gibet. »
Livre 11, chapitre 1, page 851.
- 98) « Il y avait quelque peuple dans la place et beaucoup de soldats. »
Livre 11, chapitre 2, page 855.

ÉNONCES DE L’ADJECTIF « POPULAIRE »

- 1) « Or, au moment où la porte s’était ouverte pour le cardinal, les neuf parties d’amour-propre de

Gringoire, gonflées et tuméfiées au souffle de l'admiration populaire, étaient dans un état d'accroissement prodigieux, sous lequel disparaissait comme étouffée cette imperceptible molécule d'intérêt que nous distinguons tout à l'heure dans la constitution des poètes ; ingrédient précieux du reste, lest de réalité et d'humanité sans lequel ils ne toucheraient pas la terre. »

Livre 1, chapitre 3, page 515.

2) « Il s'approcha de son éminence, et non sans redouter fort son mécontentement, il lui expliqua en balbutiant l'incongruité populaire : que midi était arrivé avant son éminence, et que les comédiens avaient été forcés de commencer sans attendre son éminence. »

Livre 1, chapitre 4, page 522.

3) « Eternel flux et reflux de la faveur populaire ! »

Livre 1, chapitre 4, page 524.

4) « D'ailleurs la motion du chaussetier populaire fut accueillie avec un tel enthousiasme par ces bourgeois flattés d'être appelés hobereaux, que toute résistance était inutile. »

Livre 1, chapitre 4, page 524.

5) « L'attention populaire, comme le soleil, poursuivait sa révolution ; partie d'un bout de la salle, après s'être arrêtée quelque temps au milieu, elle était maintenant à l'autre bout. »

Livre 1, chapitre 5, page 525.

6) « Impossible de placer notre cathédrale dans cette autre famille d'églises hautes, aériennes, riches de vitraux et de sculptures ; aiguës de formes, hardies d'attitudes ; communales et bourgeoises comme symboles politiques libres, capricieuses, effrénées comme œuvres d'art ; seconde transformation de l'architecture, non plus hiéroglyphique, immuable et sacerdotale, mais artiste, progressive et populaire, qui commence au retour des croisades et finit à Louis XI. »

Livre 3, chapitre 1, page 572.

7) « C'est un grand mouvement populaire ; et tout grand mouvement populaire, quels qu'en soient la cause et le but, dégage toujours de son dernier précipité l'esprit de liberté. »

Livre 5, chapitre 2, page 621.

8) « Le génie et l'originalité populaires font la besogne que faisaient les évêques. »

Livre 5, chapitre 2, page 621.

9) « La draperie populaire laisse à peine deviner l'ossement religieux. »

Livre 5, chapitre 2, p. 621.

10) « Les caractères généraux des maçonneries populaires au contraire sont la variété, le progrès, l'originalité, l'opulence, le mouvement perpétuel. »

Livre 5, chapitre 2, page 623.

11) « Si l'on résume ce que nous avons indiqué jusqu'ici très sommairement, en négligeant mille preuves et aussi mille objections de détail, l'on est amené à ceci : que l'architecture a été jusqu'au quinzième siècle le registre principal de l'humanité, que dans cet intervalle il n'est pas apparu dans le monde une pensée un peu compliquée qui ne se soit faite édifice, que toute idée populaire comme toute loi religieuse a eu ses monuments ; que le genre humain enfin n'a rien pensé d'important qu'il ne l'ait écrit en pierre. »

Livre 5, chapitre 2, page 623.

12) « Dans l'orient égyptien, la poésie a, comme les édifices, la grandeur et la tranquillité des lignes ; dans la Grèce antique, la beauté, la sérénité, le calme ; dans l'Europe chrétienne la majesté catholique, la naïveté populaire, la riche et luxuriante végétation d'une époque de renouvellement. »

Livre 5, chapitre 2, page 627.

13) « C'est donc à dire, maître pervers et rapinier que vous êtes, que vous vous permettez de manquer à l'auditeur du Châtelet, au magistrat commis à la police populaire de Paris, chargé de faire recherche des crimes, délits et mauvais trains, de contrôler tous métiers et interdire le monopole, d'entretenir les pavés, d'empêcher les regrattiers de poulailles, volailles et sauvagine, de faire mesurer la bûche et autres sortes de bois, de purger la ville des boues et l'air des maladies contagieuses, de vaquer continuellement au fait du public, en un mot sans gages ni espérance de salaire ! »

Livre 6, chapitre 1, page 634.

14) « Et les deux écoliers, Jehan du Moulin, Robin Poussepain, chantaient à tue-tête le vieux refrain populaire :

Une hart
Pour le pendard !
Un fagot
Pour le magot ! »

Livre 6, chapitre 4, page 658.

15) « Il [Quasimodo] se figurait qu'il y avait une haine populaire sur elle [Esméralda], comme il y en avait une sur lui, et qu'il se pourrait bien qu'il arrivât bientôt quelque chose. »

Livre 10, chapitre 4, page 790.

16) « – Comment te permets-tu, drôle, d'aller investir notre ami monsieur le bailli du Palais, et qu'as-tu à dire de cette émotion populaire ? –Sire, je n'en étais pas. [interlocuteurs : Louis XI et Pierre Gringoire] »

Livre 10, chapitre 5, page 816.

17) « Sire, reprit Olivier le Daim avec la mine méchante d'un homme qui se réjouit d'avoir à porter un coup violent, ce n'est pas sur le bailli du Palais que se rue cette sédition populaire. »

Livre 10, chapitre 5, page 823.

18) « Elle [Esméralda] avait songé à la possibilité d'une mutinerie populaire pour l'arracher de son asile. »

Livre 11, chapitre 1, page 829.

ENONCES DU SUBSTANTIF « POPULAIRE »

1) « Le 6 janvier, ce qui mettait en émotion tout le populaire de Paris, comme dit Jehan de Troyes, c'était la double solennité, réunie depuis un temps immémorial, du jour des Rois et de la fête des Fous. »

Livre 1, chapitre 1, page 497.

2) « Satisfaites le populaire [locuteur Pierre Gringoire]. »

Livre 1, chapitre 2, page 508.

3) « Il [le cardinal de Bourbon] menait joyeuse vie de cardinal, s'égayait volontiers avec du cru royal de Challuau, ne haïssait pas Richarde la Garmoïse et Thomasse la Saillarde, faisait l'aumône aux jolies filles plutôt qu'aux vieilles femmes, et pour toutes ces raisons était fort agréable au *populaire* de Paris. »

Livre 1, chapitre 3, page 516.

4) « Et cependant, quatre sergents à cheval qui viennent de se poster aux quatre côtés du pilori ont déjà concentré autour d'eux une bonne portion du *populaire* épars sur la place, qui se condamne à l'immobilité et à l'ennui dans l'espoir d'une petite exécution. »

Livre 6, chapitre 2, page 637.

5) « Cette exclamation de détresse, loin d'émouvoir les compassions, fut un surcroît d'amusement au bon populaire parisien qui entourait l'échelle, et qui, il faut le dire, pris en masse et comme multitude, n'était alors guère moins cruel et moins abruti que cette horrible tribu de truands chez laquelle nous avons déjà mené le lecteur, et qui était tout simplement la couche la plus inférieure du peuple. »

Livre 6, chapitre 4, page 659.

6) « Voilà une grande cohue de populaire [locuteur Madame de Gondelaurier]. »

Livre 8, chapitre 6, page 739.

7) « Sire ! sire ! Il y a une sédition de populaire dans Paris [locuteur Jacques Coictier]. »

Livre 10, chapitre 5, page 812.

8) « Par malheur nous (Louis XI) n'avons que peu de troupe ici en ce moment contre tant de populaire. »

- 9) « Vous (Tristan l'Hermitte) écraserez le populaire. »

Livre 10, chapitre 5, page 824

ENONCES DE « POPULACE »

- 1) « Pendu par la populace pour attendre, pendu par le cardinal pour n'avoir pas attendu, il [Michel Gisborne] ne voyait des deux côtés qu'un abîme, c'est-à-dire une potence. »
Livre 1, chapitre 2, page 508.
- 2) « Quand cet espèce de cyclope parut sur le seuil de la chapelle, immobile, trapu, et presque aussi large que haut, carré par la base, comme dit un grand homme, à son surtout mi-parti rouge et violet, semé de campanilles d'argent, et surtout à la perfection de sa laideur, la populace le reconnut sur le champ et s'écria d'une voix :
– c'est Quasimodo, le sonneur de cloches ! c'est Quasimodo, le bossu de Notre-Dame ! Quasimodo le borgne ! Quasimodo le bancal ! Noël ! Noël ! »
Livre 1, chapitre 5, page 528.
- 3) « Quand ils [Claude Frollo et Quasimodo] eurent traversé la populace et la place, la nuée des curieux et des oisifs voulut les suivre. »
Livre 2, chapitre 3, page 543.
- 4) « C'est moi [Pierre Gringoire] qui suis l'auteur du mystère qu'on a représenté aujourd'hui avec grand triomphe et grand concours de populace en pleine grand'salle du Palais. »
Livre 2, chapitre 7, page 567.
- 5) « Et quand le regard passait ces ponts, dont les toits verdissaient à l'œil, moisis avant l'âge par les vapeurs de l'eau, s'il se dirigeait à gauche vers l'Université, le premier édifice qui le frappait, c'était une grosse et basse gerbe de tours, le Petit Châtelet, dont le porche béant dévorait le bout du Petit Pont, puis si votre vue parcourait la vue du levant au couchant, de la Tournelle à la Tour de Nesles c'était un long cordon de maisons à solives sculptées, à vitres de couleur, surplombant d'étage en étage sur le pavé un interminable zig-zag de pignons bourgeois, coupé fréquemment par la bouche d'une rue, et de temps en temps aussi par la face ou par le coude d'un grand hôtel de pierre, se carrant à son aise, cour et jardin, ailes et corps de logis, parmi cette populace de maisons serrées et étriquées, comme un grand seigneur dans un tas de manants. »
Livre 3, chapitre 2, page 580.
- 6) « Cette populace, disciplinée à l'attente des exécutions publiques, ne manifestait pas trop d'impatience. »
Livre 6, chapitre 4, page 654.
- 7) « La joie avait été universelle de le [Quasimodo] voir paraître au pilori ; et la rude exécution qu'il venait de subir et la piteuse posture où elle l'avait laissé, loin d'attendrir la populace, avait rendu sa haine plus méchante en l'armant d'une pointe de gaieté. »
Livre 6, chapitre 4, page 657.
- 8) « En ce moment, il [Quasimodo] vit s'écarter la populace. »
Livre 6, chapitre 4, page 659.
- 9) « Le beau monde de ce temps-là savait à peine le nom du patient qui passait au coin de la rue, et la populace tout au plus se régalait de ce mets grossier. »
Livre 8, chapitre 6, page 737.
- 10) « Cette pensée remplissait de douleur le regard qu'elle [Fleur de Lys] promenait sur la populace. »
Livre 8, chapitre 6, page 741.
- 11) « Il [Claude Frollo] pleura de rage en se figurant combien de regards immondes avaient trouvé leur compte à cette chemise mal nouée ; et que cette belle fille, ce lys vierge, cette coupe de pudeur et de délices dont il n'eût osé approcher ses lèvres qu'en tremblant, venait d'être transformée en une sorte de gamelle publique, où la plus vile populace de Paris, les voleurs, les mendiants, les laquais étaient venus boire en commun un plaisir effronté, impur et dépravé. »
Livre 9, chapitre 1, page 750.

12) « Il [Quasimodo] se ressouvint vaguement de cette populace, et crut reconnaître toutes les têtes qui l'avaient, quelques mois auparavant, salué pape des fous. »
Livre 10, chapitre 4, page 791.

13) « Ce n'était donc pas, dans ce désordre, un événement inouï que ces coups de main d'une partie de la populace sur un palais, sur un hôtel, sur une maison, dans les quartiers les plus peuplés. »
Livre 10, chapitre 4, page 792.

14) « – Compère, dit Louis XI, avec deux compagnies de mon ordonnance et une volée de serpentine, on a bon marché d'une populace de manants. »
Livre 10, chapitre 5, page 821.

Énoncé de populace dans le premier plan connu :

« Qu'on charge la populace et qu'on pendre l'Egyptienne. » (*Victor Hugo, Œuvres complètes, Club français du livre*, t. IV, p. 343.)

Variante :

« Qu'on charge le populaire et qu'on pendre l'Egyptienne » (Laffont, *Chantiers*, p. 13).

AUTRES DÉRIVÉS

population

1) « Ce [les capitales] sont des entonnoirs où viennent aboutir tous les versants géographiques, politiques, moraux, intellectuels d'un pays, toutes les pentes naturelles d'un peuple ; des puits de civilisation, pour ainsi dire, et aussi des égouts, où commerce, industrie, intelligence, population, tout ce qui est sève, tout ce qui est vie, tout ce qui est âme dans une nation, filtre et s'amasse sans cesse, goutte à goutte, siècle à siècle. »
Livre 3, chapitre 2, page 576.

2) « La surface de cette cohue était grise, sale et terreuse. Le spectacle qu'elle attendait était évidemment de ceux qui ont le privilège d'extraire et d'appeler ce qu'il y a de plus immonde dans la population. »
Livre 8, chapitre 6, page 741.

popularité

« Ce fut sans doute cette popularité, acquise à si juste titre, qui le [le cardinal de Bourbon] préserva à son entrée, de tout mauvais accueil de la part de la cohue, si mécontente le moment d'auparavant, et fort peu disposée au respect d'un cardinal le jour même où elle allait élire un pape. »
Livre 1, chapitre 3, page 516.

peuplé

« Ce n'était donc pas, dans ce désordre, un événement inouï que ces coups de main d'une partie de la populace sur un palais, sur un hôtel, sur une maison, dans les quartiers les plus peuplés. »
Livre 10, chapitre 4, page 792.

populeuse

1) « A côté de ce bréviaire est une étroite lucarne ogive, fermée de deux barreaux de fer en croix, donnant sur la place, seule ouverture qui laisse arriver un peu d'air et de jour à une petite cellule sans porte pratiquée au rez-de-chaussée dans l'épaisseur du mur de la vieille maison, et pleine d'une paix d'autant plus profonde, d'un silence d'autant plus morne qu'une place publique, la plus populeuse et la plus bruyante de Paris, fourmille et glapit à l'entour. »
Livre 6, chapitre 2, page 637.

2) « Populi debacchantis populosa debacchatio [locuteur : Jehan Frolo]. »
Livre 10, chapitre 3, page 787.

3) « Dans les cités populeuses, dans les capitales surtout, pas de pouvoir central, un, régulateur. »
Livre 10, chapitre 4, page 792.

repeupler

« Quelquefois d'une ville tout entière qu'on avait besoin de repeupler on faisait temporairement un lieu de refuge. »

Livre 9, chapitre 2, page 757.

impopularité

Titre du chapitre 6, livre IV, p. 610.

VARIANTES CONCERNANT UN ENONCE OU SE TROUVE LE MOT « PEUPLE »

Énoncé 3 : toute cette phrase est ajoutée en marge dans le manuscrit.

Énoncé 5 : « le peuple » est récrit sur « la foule ».

Énoncé 6 : « criait le peuple » est la version supérieure au-dessus d'un mot rayé et illisible.

Énoncé 7 : « Evoe » en addition au manuscrit, supprimé dans l'édition originale.

Énoncé 8 : « sourire officiel » version inférieure rayée sur le manuscrit.

Énoncé 10 : toute cette phrase est rajoutée en marge du manuscrit.

Énoncé 12 : « de Paris », version supérieure rayée.

Énoncé 14 « du peuple » et « de l'estrade » en ajout sur le manuscrit.

Énoncé 25 « la création », version inférieure rayée.

Énoncé 28 « d'un pays » en ajout supérieur sur le manuscrit après « intellectuels », « où viennent aboutir toutes les pentes naturelles d'un peuple », « peuple » récrit sur « pays », rayé.

Énoncé 35 : phrase comprise dans un paragraphe ajouté en marge du manuscrit.

Énoncé 41 : phrase comprise dans un paragraphe ajouté en marge du manuscrit.

Énoncé 42: l'ordre primitif était : « le peuple, la liberté, l'homme ».

Énoncé 43 : « libres » rayé, remplacé par « de peuple ».

Énoncé 48 : « le peuple qui ne voit pas », « qui » rayé.

Énoncé 51 : « cette horrible tribu de truands », version supérieure au-dessus de « peu » « très » rayé. A la fin de la phrase, « du peuple » est ajouté en très petits caractères

Énoncé 52 : « se mit à battre des mains », récrit sur « crier » rayé.

Énoncé 55 : « le peuple des quartiers de Paris », « de Paris » rayé. Toute la phrase est comprise dans une très longue addition en marge du manuscrit.

Énoncé 56 : Toute cette phrase a été ajoutée en marge du manuscrit.

Énoncé 64 : « Le peuple amoureux de » : version supérieure : « qui aime », rayé.

Énoncé 65 : « et cette immense acclamation », « immense » ajout supérieur.

Énoncé 66 : toute cette phrase est ajoutée en marge du manuscrit.

Énoncé 67 : *ibid.*

Énoncé 68 : *ibid.*

Énoncé 69 : « Le chant monotone des officiers », version supérieure : « des prêtres », rayé. Dans la suite de la phrase, « les réponses du peuple », version inférieure : « de la foule », rayé.

Énoncé 73 : toute la phrase est ajoutée en marge du manuscrit.

Énoncé 74 : « le peuple offrait » est récrit sur « les peuples offraient », rayé.

Énoncé 82 : « de la rencontre des paysans à peau de buffle », ajout supérieur ; « et du choc de », rayé.

Énoncé 83 : « L'autre répliqua avec indifférence », ajouté entre les lignes.
Dans la phrase proprement dite : « Cela se peut, sire, en ce cas » est remplacé par : « c'est qu'alors », rayé.

Énoncé 92 : « C'est que cette impunité le blesse et » (ajouté en interligne).

Énoncé 96 : « La quenaille de peuple », « de peuple » en ajout.

PHRASES OU LE MOT « PEUPLE » A ÉTÉ SUPPRIMÉ DANS LES VARIANTES.

« Noël ! Noël ! cria la cohue : version inférieure rayée : « le peuple », p. 520.

« Cependant les autres spectateurs », version inférieure rayée : « le peuple », p. 541

« Elle (l'architecture) est revenue des croisades avec l'ogive, comme les nations avec la liberté. »
version inférieure rayée : « le peuple », p. 621.

« Pour démolir la parole construite, il faut bien des peuples... », rayé, et remplacé par « une convulsion du globe » rayé aussi ; « une révolution sociale » en ajout dans la marge, p. 623.

« Cette pensée remplissait de douleur le regard qu'elle promenait sur la populace », « la populace » récrit sur « le peuple », p. 741.

VARIANTES CONCERNANT UN DÉRIVÉ DU MOT « PEUPLE ».

populaire, adjectif.

Énoncé 6 : Toute la phrase est contenue dans une très longue addition en marge du manuscrit.

Énoncé 8 : « Le génie et l'originalité populaires », « populaires » en ajout.

Énoncé 9 : toute la phrase est en ajout dans la marge

Énoncé 11 : « toute idée humaine », « humaine » rayé et remplacé par « populaire ».

Énoncé 13 : « la police du public » ; « du public » rayé et remplacé par « du populaire » sur le manuscrit. L'adjectif apparaît dans l'édition originale.

Énoncé 15 : « une haine populaire », « une » en ajout.

Énoncé 17 : « sédition » récrit sur « émotion » rayé.

Énoncé 18 : « d'une attaque », rayé et remplacé par « mutinerie ».

« Gringoire tout philosophe sceptique » (*Roman II*, 537) remplace « tout philosophe populaire » sur le manuscrit.

populaire, substantif

Énoncé 2 : version inférieure rayée « Satisfaites le populaire, reprit l'autre ».

Énoncé 9 : « Vous ferez sonner le tocsin, vous écraserez le populaire. », ajout supérieur sur le manuscrit.

populace

Énoncé 5 : « parmi cette populace de maisons » au-dessus de « foule » rayé ; version inférieure rayée : « toutes ces maisons ».

Énoncé 10 « la populace » semble avoir été récrit sur « le peuple » ; « le regard » version supérieure ; « les yeux » version inférieure rayée.

Énoncé 11 : entre « gamelle » et « publique », un mot illisible, rayé. Plus loin, « impur » est récrit sur « ignoble ». Toute la phrase est comprise dans une addition en marge du manuscrit.

Énoncé 13: phrase comprise dans une addition en marge du manuscrit.

populeuse

Énoncé 3 : « grandes » rayé, « cités populeuses ».

*

Annexe III

I. TEXTE CITE DANS LA CONCLUSION.

« Quelle est, à votre avis, le motif qui attire la populace aux exécutions publiques ? L'inhumanité ? Vous vous trompez : le peuple n'est point inhumain ; ce malheureux autour de l'échafaud duquel il s'attroupe, il l'arracherait des mains de la justice s'il le pouvait. Il va chercher en Grève une scène qu'il puisse raconter à son retour dans le faubourg ; celle-là ou une autre, cela lui est indifférent, pourvu qu'il fasse un rôle, qu'il rassemble ses voisins, et qu'il s'en fasse écouter. Donnez au boulevard une fête amusante ; et vous verrez que la place des exécutions sera vide. Le peuple est avide de spectacle, et y court, parce qu'il est amusé quand il en jouit, et qu'il est encore amusé par le récit qu'il en fait quand il en est revenu. Le peuple est terrible dans sa fureur ; mais elle ne dure pas. Sa misère propre l'a rendu compatissant ; il détourne les yeux du spectacle d'horreur qu'il est allé chercher ; il s'attendrit, il s'en retourne en pleurant. Tout ce que je vous débite là, lecteur, je le tiens de Jacques, je vous l'avoue, parce que je n'aime point à me faire honneur de l'esprit d'autrui.

Diderot, *Jacques le Fataliste*, Garnier-Flammarion, 1970, p. 204.

II. INDEX DES TERMES GRAMMATICaux.

L'actant : si l'on se réfère aux travaux de V. Propp sur le conte de fée, de A. J. Greimas et de R. Jakobson, un personnage, dans un récit, agit en fonction des autres personnages selon un schéma actantiel ; il est alors un actant dans la répartition schématique des rôles par rapport à l'action.

L'allocutaire est celui à qui est adressé l'énoncé.

L'anacoluthie est une rupture syntaxique due à une ellipse, qu'on utilise en stylistique pour produire un effet. « je les ramènerai » (énoncé 17), signifie : je ramènerai les spectateurs qui constituaient le peuple qui assistait au mystère.

L'apposition : c'est une expansion déterminative juxtaposée au nom et séparée de lui par une virgule.

L'argument : voir phrase minimale.

L'aspect achevé est un aspect du verbe qu'on retrouve aussi dans les suffixes. Il signale un processus accompli. Par exemple les formes verbales composées ont toutes l'aspect achevé. Le suffixe « -ation » de « population » a l'aspect achevé.

L'aspect continu est l'aspect du nom qui permet de l'envisager comme non-nombrable. Le sens général donne au nom l'aspect continu.

L'aspect discontinu est l'aspect du nom où il apparaît comme nombrable. Le pluriel donne au nom l'aspect discontinu.

L'aspect factitif : il donne au verbe le sens de faire. Le suffixe « -aire » issu du latin « -aris » a cette valeur factitive.

L'aspect inchoatif : il donne au verbe le sens de commencer. « Entamons » implique une action à son début.

L'aspect injonctif : il donne au verbe le sens d'ordonner ; un exemple en est l'impératif.

L'aspect non achevé : il concerne les formes simples du verbe et certains suffixes : « -ement » dans « peuplement » indique un processus inachevé.

L'aspect subjonctif : il indique la dépendance du verbe par rapport à celui qui parle.

La copule : voir phrase minimale 2.

La dérivation : elle se fait par l'ajout d'un affixe, préfixe ou suffixe. Mais elle concerne aussi la création de mots composés : on pourrait considérer le terme « maisons à peuple », employé par Hugo, comme un dérivé de peuple.

La désinence personnelle est la partie de la terminaison verbale qui indique la personne : le t de « est » indique la 3^{ème} personne du singulier par opposition à « es » 2^{ème} personne.

La détermination est réalisée dans le syntagme nominal par les articles, les adjectifs pronominaux, les adjectifs qualificatifs ou verbaux, les expansions du nom et les subordinées relatives.

La didascalie concerne toute indication concernant la représentation théâtrale contenue dans le texte même ou une addition faite par l'auteur en marge du texte dit par l'acteur.

La diégèse ou récit comme histoire et non comme discours, selon la distinction que

fait Tzvetan Todorov. C'est Gérard Genette dans *Figures III* qui a proposé le terme *diégèse* emprunté aux théoriciens du récit cinématographique. *Diégétique* concerne tout ce qui est dans l'histoire, c'est-à-dire dans le contenu du récit.

La distribution personnelle est la répartition des personnes dans l'énoncé suivant la présence ou l'absence de marques personnelles.

L'énoncé est ce qui est dit par un locuteur ou transcrit par un scripteur.

L'énonciation : voir situation d'énonciation.

L'expansion : elle permet d'étendre la détermination du syntagme nominal ou verbal. Pour le syntagme nominal, il s'agit des appositions (extensions par juxtaposition), des compléments de détermination (extension par subordination due au démarquage de la préposition), des subordonnées relatives (extension par subordination due au pronom relatif). Pour le syntagme verbal, la principale expansion est le syntagme nominal objet.

La grammaire distributionnelle : sa méthode a été mise au point par Z. Harris. Elle consiste à décrire les éléments d'une langue selon leurs associations et en synchronie. Elle suppose un corpus achevé, et se refuse à partir du sens pour interpréter la situation de communication. Elle s'attache enfin à regrouper les segments en syntagmes définis par leur environnement même (voir *marque*).

La grammaire transformationnelle : sous l'influence de N. Chomsky et de la grammaire générative, elle étudie les transformations que subit une structure profonde qui sert de modèle de base dans l'emploi qui est fait d'une langue. Cette confrontation entre structure profonde et structure de surface instaure une problématique de la signification en relation avec l'intuition du sujet parlant.

« *Le* » *anaphorique* : l'anaphore est une répétition ; l'article défini à valeur générale permet, par exemple, de répercuter à l'infini le syntagme nominal. On le trouve dans des phrases à valeur sentencieuse, dont le verbe est au présent dit « de généralité » ; par exemple : l'homme est un loup pour l'homme.

La hiérarchie syntaxique : c'est l'ordre des mots dans la phrase selon des règles codiques propres à une langue.

Le locuteur est celui qui prononce l'énoncé

La marque : les marques grammaticales sont les indices de nombre (pluriel ≠ singulier), de genre (féminin ≠ masculin). Le cas non marqué est neutralisé par rapport à la signification intensive du cas marqué.

La marque référentielle concerne la relation entre le mot et son référent contextuel ou réel. Sur le plan lexical, le cas non marqué concerne le mot d'emploi courant et le cas marqué, le mot d'emploi rare ; par exemple, « populaire » comme nom est un archaïsme et comme tel, il est le cas marqué de « peuple ».

La nominalisation est de deux sortes :

– la nominalisation simple, issue d'une phrase :

X a telle chose → la chose de X

par exemple : le peuple a une heure → « l'heure du peuple »

– la nominalisation affixale est issue d'une dérivation à partir d'un verbe :

les peuples enfantent → l'enfantement des peuples.

Le noyau est le mot autour duquel se construit le syntagme : pour le syntagme nominal, c'est le nom, pour le syntagme verbal, c'est le verbe dans ses formes non composées.

L'occurrence est l'apparition d'une unité linguistique dans un énoncé.

La personnalisation est réalisée par les pronoms personnels, par les adjectifs possessifs et par les marques personnelles contenues dans les désinences verbales.

La phrase minimale est formée de deux constituants : l'un est le syntagme nominal sujet et l'autre le syntagme verbal qui a valeur de prédicat.

Elle peut être construite avec avoir, servant de modèle à toutes les formes transitives, suivant le schéma : SV → V + SN

Elle peut être construite avec être, générique de tous les verbes qui admettent un attribut, ou des verbes intransitifs qui se définissent par être suivi d'un participe présent :

« le peuple affluait » → le peuple était affluant.

La phrase minimale avec avoir est à deux arguments : on dit quelque chose (prédicat) du syntagme nominal sujet et du syntagme nominal objet (thèmes 1 et 2).

La phrase minimale avec être est à un seul argument : on dit quelque chose du syntagme nominal sujet (thème unique). Dans ce cas le verbe est une simple copule qui met le sujet en relation avec l'attribut.

Le prédicat : voir phrase minimale.

La phrase prédicative est la phrase minimale construite avec être.

La référence situationnelle résulte du rapport de l'énoncé avec la situation d'énonciation. Par exemple le pronom démonstratif peut prendre son sens de la situation dans laquelle se trouve celui qui parle ; on dit alors qu'il a une valeur déictique : « ce peuple ingrat » est celui que Gringoire désigne en parlant.

Le référent :

1) c'est un segment de phrase à quoi renvoie un adjectif pronominal ou un pronom. S'il est placé avant, on parle d'antécédent.

2) dans un contexte élargi, c'est un segment de texte à quoi renvoie un syntagme nominal, on parle de référent contextuel.

3) Le référent réel représente ce à quoi renvoie un mot dans la réalité.

La rupture syntaxique : voir anacoluthes.

Le segment est un élément qui apparaît séparément dans la succession de la phrase.

La situation d'énonciation : elle suppose toujours un émetteur qui est un *je* implicite ou explicite et un récepteur qui est un *tu* implicite ou explicite. La troisième personne, *il* ou *elle*, est celle dont il est parlé (Voir aussi distribution personnelle).

La structure profonde : elle apparaît avec le retour à la phrase minimale, ce qui peut, dans le cas d'une nominalisation par exemple, rétablir une phrase là où l'on ne voyait qu'un syntagme nominal étendu. Par exemple « l'enfantement des peuples en travail » correspond en structure profonde à deux phrases : 1) les peuples sont en travail (c'est-à-dire accouchent), et 2) les peuples enfantent ; ce qui constitue un pléonasma.

La structure de surface : elle résulte des choix syntaxiques de celui qui parle ou écrit, selon qu'il désire ou non créer une ambiguïté, ou inverser la hiérarchie syntaxique ; la transformation passive est une structure de surface qui inverse la hiérarchie sujet / objet.

Le substantif est synonyme de nom. *Substantiver* consiste à faire passer dans la classe des noms, en général par l'adjonction d'un article.

Le syntagme : dans la grammaire distributionnelle, le syntagme est défini par un mot et son environnement, le nom et ses déterminants pour le syntagme nominal, le verbe et ses expansions pour le syntagme verbal.

Le thème : voir phase minimale.

III. La parole du peuple (mise en application de la distribution personnelle)

En ce qui concerne le peuple lui-même, la distribution personnelle n'est pas souvent grammaticalisée dans ses discours, puisqu'il prononce souvent l'interjection exprimant sa joie : Noël ! c'est-à-dire, renouveau ! ou qu'il se contente de la fin d'un syntagme verbal : « Bien dit » ou « le mystère ! le mystère tout de suite ! » Il répond alors à des spectacles qui sollicitent son attention, ou à des incitateurs de ses actions, en l'occurrence les « écoliers » dans le contexte de la représentation du mystère.

Personne ne parle vraiment à l'actant romanesque « peuple ». Lorsque le peuple s'adresse aux comédiens : « Commencez tout de suite ! », Michel Gisborne répond : « Messeigneurs les bourgeois... nous allons commencer tout de suite. » On a vu que Jehan Frolo ne grammaticalise pas le peuple comme interlocuteur, et que celui-ci répond par un « nous » pluriel englobant (« entamons », énoncé 5). Même ambiguïté lorsqu'il est l'allocutaire du roi, fortement marqué à la 2^{ème} personne mais absent du lieu où l'on parle. Il correspond ainsi à l'idée que s'en font tous les serviteurs royaux qui, à l'exemple du souverain, lui prêtent des volontés et des attitudes morales ou politiques. Ce n'est d'ailleurs pas sur la nature du peuple que Louis XI se trompe – un passage du roman prouve qu'il sait parfaitement qu'il s'agit de la Cour des Miracles (cf. p. 813) – c'est sur l'objet de la révolte.

À sa manière, Coppenole est à peine plus clairvoyant quand il croit un moment que l'heure du peuple est venue. En effet, pour passer à la phrase négative « l'heure du peuple n'est pas venue », il a bien fallu qu'il construise implicitement la phrase interrogative : l'heure du peuple est-elle venue ? et la réflexion annexe : je me le demande.

Le peuple est donc avant tout une troisième personne selon deux modes de distribution personnelle :

Hors contexte romanesque	contextuels
Hugo = je + tu = le lecteur ≠	peuple + x = il

et

désinence verbale : « Non timebo millia populi... » (énoncé 61). On peut se demander en se plaçant du côté du récepteur, qui du peuple qui écoute peut comprendre les psaumes et les chants d'église.

v. Le monologue intérieur, le style indirect et la mise à distance

Dans ce système d'énonciation, *il*, sujet pensant, parle d'un autre *il* qui est le peuple. Nous sommes alors dans le premier mode de distribution personnelle où Hugo *je*, et le lecteur *tu*, sont dans les coulisses de l'énoncé, sans relais contextuels avec la 1^{ère} et 2^{ème} personne.

Quand il s'agit de Quasimodo (énoncé 22), sa troisième personne marquée s'oppose à celle du peuple non marquée. Dans un deuxième énoncé et dans le contexte de l'assaut contre Notre-Dame, il pense de même qu'il y a « une haine populaire sur elle (Esméralda) comme il y en avait une sur lui » (énoncé 15, populaire adj.).

Quand il s'agit de Claude Frollo, « sa pensée » dans trois énoncés (énoncés 66, 67, 68) fait du peuple un rival qui prend possession visuellement de la femme qu'il aime. Cela se traduit grammaticalement par une troisième personne marquée, la sienne, et une troisième personne non marquée comprenant le peuple et Esméralda.

Quant à Esméralda, elle entend le peuple plus qu'elle n'y pense vraiment (énoncés 58 et 69) ; elle associe dans le deuxième énoncé, le peuple et les prêtres sans les marquer à la troisième personne, alors que leur chant « assourdissait sa mémoire, son imagination, sa douleur ». Elle est encore une troisième personne marquée quand elle croit à « une mutinerie populaire pour l'arracher à son asile » (énoncé 18, populaire adj.).

On constate donc que quelle que soit leur place dans la hiérarchie sociale, les personnages qui pensent le peuple en mode indirect sont fortement marqués à la 3^{ème} personne, associés ou non à un autre personnage, alors que le peuple est non marqué. C'est une façon de maintenir leur distance avec lui.